



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



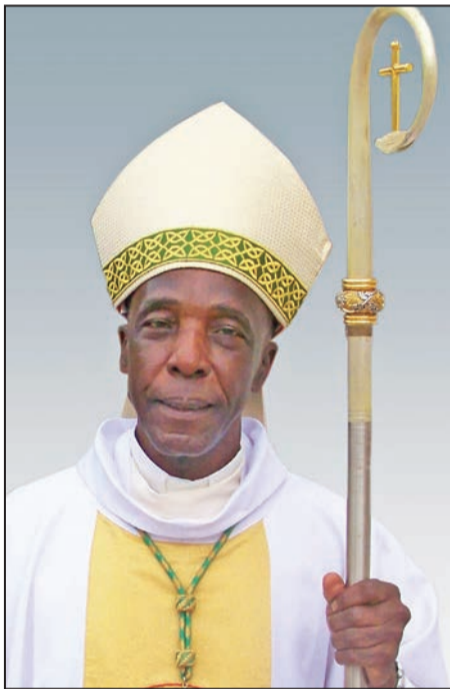
65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3799 du Vendredi 22 Juin 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Message d'exhortation de Mgr Louis Portella Mbuyu, au peuple de Dieu de Kinkala

Les ossements desséchés revivront
 (Cf. Ezéchiel 37)



(P.11)

Après la condamnation de Me Mbemba et les détentions d'Okombi Salissa et Paulin Makaya

C'est le tour de leurs partis d'être frappés



André Okombi Salissa



Paulin Makaya



Jean-Martin Mbemba (P.3)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 26 Juin 2018: Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face de Ngambio (Archidiocèse de Brazzaville)

La Rédaction.

Nouvelle tarification des opérateurs de téléphonie mobile

Les consommateurs toujours mécontents

(P.6)

Journée de l'Enfant africain

Encore du chemin à faire pour protéger l'enfant au Congo

(P.3)

Editorial

De l'aide aux pauvres

Département du Pool

Des vivres à Mbanza-Ndounga



La ministre Dinga-Dzondo et Mme Saskia De Lang au milieu des déplacés (P.4)

Championnat d'Afrique militaire de basket-ball

Une belle page d'amitié et de fraternité écrite à Brazzaville



MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

ANNONCE LEGALE N°318/2018/BZ-C

N° _____ /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	19323 du 28-03-18	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.000,00m ²	BOUGUI (QUARTIER Ouenze) VILLE D'EWO	CUVETTE-OUEST	NGATALA Annette Rosine
02	17167 du 27-12-17	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m ²	DJIRI	9-BZV	MOUMBA Gislain Arcadius
03	19452 du 08-05-18	Sect AN, bloc 90 ; Pile 11 ; Sup : 395,46m ²	44, RUE DU POOL (LA POUDDRIERE)	4-BZV	MBAYA née KIYINDOU Viviane Félicité
04	19450 du 07-05-18	Sect P14, bloc 232 ; Pile 26 ; Sup : 175,50m ²	54BIS, RUE MASSIELE MIKALOU	5-BZV	OMPALA Pierre Geoffroy
05	19449 du 07-05-18	Sect P1, bloc 52 ; Pile 4 (ex3) ; Sup : 222,25m ²	6, IMPASSE RUE HAOUSSAS	3-BZV	OMPALA Joachim
06	19322 du 28-03-18	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup : 3.000,00m ²	BOUGUI (QUARTIER Ouenze) VILLE D'EWO	CUVETTE-OUEST	N'GATALA Jacques
07	19325 du 28-03-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 1.200,00m ²	VILLAGE KEVANI (QUARTIER BOUTA) VILLE D'EWO	CUVETTE-OUEST	NGOKOUMOUNGA Blanche
08	19321 du 28-03-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 2.400,00m ²	VILLAGE KEVANI (QUARTIER BOUTA) VILLE D'EWO	CUVETTE-OUEST	NGATALA Jacques
09	19423 du 24-04-18	Sect P8, bloc 35 ; Pile 7 ; Sup : 384,81m ²	19, RUE KOUMA	4-BZV	AYESSA Bienvenu Régis Samuel
10	19260 du 29-01-28	Sect - , bloc - ; Piles 2, 3, 4 et 9 ; Sup : 1.600,00m ²	KINTELE CENTRE	POOL	OKANDZE DINGA Christian
11	19330 du 29-03-18	Sect M, bloc 4 ; Pile 5 ; Sup : 480,11m ²	5, BOULEVARD FAIDHERBE CENTRE-VILLE	3-BZV	S.C.I ACACIA
12	19416 du 19-04-18	Sect - , bloc - ; Piles 6 et 13 ; Sup : 800,00m ²	KINTELE	POOL	MAHAMAT Abdel Karim
13	19417 du 19-04-18	Sect - , bloc - ; Piles 1, 2, 15 et 16 ; Sup : 1.600,00m ²	KINTELE	POOL	MAHAMAT Abdel Karim
14	15903 du 30-12-16	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 100.249,36m ² soit 10ha02a49ca.	VILLAGE YIE	POOL	DIRAH MOUEBE Binah Lucrece
15	16898 du 28-09-17	Sect - , bloc - ; Pile 4 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER NDIBOU BENOIT	POOL	MONKA Benaja Christ Bonheur
16	16897 du 28-09-17	Sect - , bloc - ; Pile 3 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER NDIBOU BENOIT	POOL	MONKA Lydie
17	16896 du 28-09-17	Sect - , bloc - ; Pile 2 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER NDIBOU BENOIT	POOL	MONKA Christel Hermann
18	16895 du 28-09-17	Sect - , bloc - ; Pile 1 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER NDIBOU BENOIT	POOL	MONKA Emmanuel
19	16900 du 28-09-17	Sect BG, bloc 77 ; Pile 3 ; Sup : 210,07m ²	46, RUE ONDZION (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	MONKA Lydie Désirée Chantal
20	16901 du 28-09-17	Sect BG, bloc 77 ; Pile 43 ; Sup : 209,15m ²	46BIS, RUE ONDZION (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	YENGUITTA BOUCKONDZO Sergie Nadia Deborah
21	19257 du 29-01-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 1.200,00m ²	KINTELE CENTRE	POOL	OKANDZE DINGA Christian
22	19519 du 30-05-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m ²	MASSENSO	9-BZV	KOCKO Innocent
23	19520 du 30-05-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 374,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	KOCKO Innocent
24	19518 du 30-05-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m ²	KINTELE	10-BZV	KOCKO Innocent
25	19517 du 30-05-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m ²	KINTELE	POOL	KOCKO Innocent
26	19329 du 29-03-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 20.000,00m ² soit 2ha	VILLAGE MANDIELE	POOL	KOUKABA-NTONTOLO Nelly Raissa Césarine
27	19224 du 16-01-18	Sect P8, bloc 84 ; Pile 3 ; Sup : 274,02m ²	70, RUE BANGUI	4-BZV	LOUKOMBO Philomène
28	19250 du 26-01-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 500,00m ²	IGNIE	POOL	ACKOUNDZE Murielle Ginette Leticia
29	19296 du 13-02-18	Sect P10, bloc 139 ; Pile 18 ; Sup : 782,91m ²	97 ET 99, RUE LINZOLO	5-BZV	La Société ARI, Société Civile Immobilière
30	19528 du 1 ^{er} -06-18	Sect J, bloc 21 ; Pile 11 ; Sup : 196,00m ²	J-459/V (SOPROGI MOUNGALI III)	4-BZV	Monsieur, Madame et Enfants LOUNANA
31	11709 du 30-12-14	Sect J, bloc - ; Pile J-401/V ; Sup : 220,24m ²	MOUNGALI III SOPROGI	4-BZV	NGOUOTO MOUKOLO née GAYAN NGABE Lucienne Francine
32	19516 du 30-05-18	Sect P8, bloc 142 ; Pile 4 ; Sup : 194,47m ²	88, RUE LEKANA	4-BZV	DIOUBATE Cabinet
33	14894 du 09-09-16	Sect P5, bloc 115 ; Pile 11 ; Sup : 134,62m ²	71BIS, RUE LOUINGUI	4-BZV	ABDERASSOUL Hassane Yacoub
34	14852 du 30-08-16	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 4.000,00m ²	YIE	POOL	GATSONO Yannick Bienvenu
35	19435 du 27-04-18	Sect L, bloc 12 ; Pile 11 ; Sup : 1.440,00m ²	CENTRE-VILLE	3-BZV	PAUD Joseph Rock
36	19314 du 27-03-18	Sect P3, bloc 80 ; Pile 5 ; Sup : 393,84m ²	64, RUE BACONGO	3-BZV	BOLLY Cheichna
37	19552 du 06-06-18	Sect AT, bloc 24 ; Pile 15 ; Sup : 240,00m ²	24BIS, RUE BENJAMIN MAMPOUYA (NGAMBIO)	4-BZV	BRE Marie Bonheur Dieurcie
38	19537 du 04-06-18	Sect - , bloc - ; Pile - ; Sup : 5.000,00m ²	VILLAGE AGRI-CONGO (MOUTOH)	POOL	D'ALMEIDA Paléance Serge Lewis
39	19418 du 20-04-18	Sect P13C, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 331,11m ²	03, RUE NTONGHO QUARTIER LE BLEDE	7-BZV	OPAH AKOUYA Arnaud Cédric
40	19317 du 28-03-18	Sect C, bloc 53bis ; Pile 1 ; Sup : 500,00m ²	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER NGATUENE)	PLATEAUX	OTSOU Aline Carine
41	19465 du 15-05-18	Sect P13, bloc 284 ; Pile 2 ; Sup : 389,30m ²	14, RUE BITALA	4-BZV	MILANDOU née BLOCHTCHITSINA Tatiana Vassilievna
42	19545 du 05-06-18	Sect P6, bloc 120 ; Pile 6 ; Sup : 402,41m ²	115, RUE BANZIRIS	3-BZV	LUI XING et ZOU JIA
43	19555 du 06-06-18	Sect - , bloc - ; Pile 5 ; Sup : 376,79m ²	QUARTIER 73 INDOZOULI	7-BZV	MAKANI BASSAKOUAHOU Jospin Karel
44	19461 du 11-05-18	Sect P7suite, bloc 11 ; Pile 04 ; Sup : 210,10m ²	1274, AVENUE LOUTASSI	4-BZV	MPANDZO OTIANKOUYA Edem Loice
45	19511 du 28-05-18	Sect P5, bloc 105 ; Pile 5 ; Sup : 217,49m ²	132BIS, RUE BANDZAS	3-BZV	MANDA Séraphin Nicaise

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 19 Juin 2018
L'Inspecteur Divisionnaire,

Claudio TSOEWELA

Comité de Pilotage de la Fondation du Groupe des média de l'Eglise en République du Congo

Aidez-nous à mieux vous servir!

A la demande des Evêques du Congo, nous mettons à l'étude un programme de refondation du groupe des média de l'Eglise en République du Congo.

Sur ce chantier, nous avons demandé l'assistance technique de «Famille Chrétienne», hebdomadaire catholique français. Dans le cadre de ce partenariat, une première activité consiste à procéder à une enquête auprès des lecteurs de La Semaine Africaine.

Un questionnaire a été élaboré avec l'ambition de le proposer à un échantillon de 10.000 lecteurs potentiels en vue de mettre en évidence le profil et les attentes de notre lectorat.

La réponse à ce questionnaire est anonyme, elle exige une petite demi-heure de concentration. Elle est adressée directement à «Famille chrétienne» qui en assure le traitement et nous communiquera en fin de parcours les résultats.

Ceux-ci constitueront une base indispensable pour l'élaboration de notre projet.

Pour répondre au questionnaire par internet, il suffit de suivre le lien, et la démarche:

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfVQz3zpRDStwiNS8pFiJXdY-4b0XxvdoT44wUknwSntTngK4w/viewform?c=0&w=1>

Pour les lecteurs qui n'ont pas d'accès à internet, un questionnaire est disponible dans votre paroisse. Il suffit de le remplir et de le remettre au secrétariat de La Semaine Africaine.

La Semaine Africaine se chargera de l'acheminer après l'avoir converti en version digitale.

Merci à tous ceux qui voudront bien contribuer au succès de cette enquête dont les résultats aideront notre journal à mieux vous servir. Nous les publierons dès qu'ils seront disponibles.

Pour le Comité de pilotage:
P. Christian de LA BRETESCHE

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véron Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:
Brazzaville:
Tel.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

GX INTERNATIONAL
LIVREUR D'EMOTIONS

1^{ere} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RESEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:

Après la condamnation de Me Mbemba
et les détentions d'Okombi Salissa et Paulin Makaya

C'est le tour de leurs partis d'être frappés

Un malheur ne vient jamais seul, affirme le dicton. C'est vrai! Trois des leaders de l'opposition dont Jean-Martin Mbemba, président de l'Union pour le progrès (UP) condamné par contumace à 10 ans d'emprisonnement ferme, André Okombi Salissa, président de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (CADD), ainsi que Paulin Makaya, président du parti Unis pour le Congo (UPC), en détention à la DGST et la Maison d'arrêt centrale ont vu leurs formations politiques ne pas être reconnues par la direction générale de l'Administration du territoire. Double peine ou sanction politique?

André Okombi Salissa est connu pour ne pas avoir sa langue dans la poche. Il avait l'habitude d'interpeller vigoureusement la classe politique en général, et le PCT, en particulier. Le fond de ses propos appelait l'attention du lecteur sur le malaise rampant au sein du principal parti de la majorité présidentielle, après son dernier congrès extraordinaire.

Par le verbe d'André Okombi Salissa, le CADD-MJ (jeunesse) opposait un «niet» absolu à toute demande de dissolution adressée par le PCT. Cependant, le Mouvement et son Président Coordinateur réaffirmaient leur soutien au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, tout en rappelant qu'ils sont, avant tout et en dernier ressort, des défenseurs de la démocratie, contre tout et contre tous. Plusieurs fois ministre du président Sassou-Nguesso de façon ininterrompue entre 1997 et 2012, André Okombi Salissa, voulait incarner la ligne du renouveau avec les autres membres. Débarqué du Gouvernement en 2012 à cause sans doute de sa liberté d'expression, l'ancien député élu de Lékana s'exile volontairement en France pendant presque un an, tout en tenant un discours allant dans le sens du respect de la loi fondamentale du pays. Discours et positions qui agacent l'instance dirigeante du pays et du parti ne voyant en cela que le fruit d'une frustration.

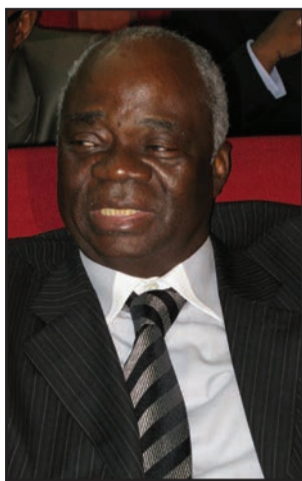
Avec son refus réaffirmé de faire disparaître son CADD-MJ pour le fondre dans le PCT, Okombi Salissa glisse, dès 2014, vers l'opposition congolaise, largement hostile au changement de la loi fondamentale du pays. Il crée, à cet effet avec un autre ancien collègue du Gouvernement, le ministre Parfait Brice Kolélas, lui aussi rejoignant les rangs de l'opposition pour les mêmes raisons, la plate-forme IDC pour la défense et le respect de l'ordre constitutionnel. Il en est même le coordinateur. Im finit par faire vraiment de l'ombre, en se portant candidat à la présidentielle de mars 2016.

Unis pour le Congo (UPC) est le parti de l'opposant Paulin Makaya, diplômé en sociologie politique de l'Université Marien Ngouabi ainsi qu'en Communication et Management de

l'Université de Westminster à Londres. En 1991, il devient le proche collaborateur de l'opposant historique Bernard Kolélas, président fondateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) auprès de qui il fait ses classes en politique. Il entre d'abord au Bureau exécutif du MCDDI en qualité de secrétaire national chargé de la culture de paix et de l'unité nationale. Dans cette fonction, il œuvre à la pacification du pays après les troubles qui l'ont secoués au lendemain de l'élection présidentielle de 1992.

À l'issue de la guerre civile de 1997, il part en exil. Tout d'abord à Kinshasa, puis au Gabon, au Bénin, au Mali et en Côte d'Ivoire avant de s'installer, en janvier 2002, au Royaume-Uni. En 2007, lorsque Bernard Kolélas, de retour d'exil par amnistie présidentielle, amorce un rapprochement politique avec Sassou Nguesso et le Parti congolais du travail (PCT), Paulin Makaya prend ses distances avec lui. Puis, crée le parti UPC en 2011.

Arrêté le 23 novembre 2015 et gardé à vue pendant plus d'une semaine au commissariat central de police du centre-ville avant d'être déféré devant le procureur de la République qui



Jean-Martin Mbemba

l'avait incarcéré à la maison d'arrêt, Paulin Makaya aurait pu retrouver la liberté, après avoir purgé toute sa peine. Mais, il est encore poursuivi pour une autre affaire, celle liée à une évasion sanglante à la maison d'arrêt de Brazzaville, le jeudi 29 décembre 2016. Dans cette seconde affaire, le jugement a commencé. Il est accusé de complicité d'évasion.

Homme politique depuis le début des années 1990, Jean Martin Mbemba est quant à lui et avant tout un célèbre avocat. Il est le président de l'Union pour le progrès (UP), parti qu'il a créé en 1991. Il a servi dans le Gouvernement de transition 1991-1992 en tant que ministre de la Justice. Plus tard, sous la présidence de Denis Sassou Nguesso, est ministre du Travail et de la sécurité sociale de 1997 à 1999, ministre de la Justice de 1999 à 2005 et ministre d'État à la Fonction publique et à la Réforme de l'État de 2005 à 2009. Depuis octobre 2009 il était le président de la Commission nationale des droits de l'homme.

Jean Martin Mbemba et son parti ont soutenu Sassou Nguesso lorsque celui-ci a brigué un nouveau mandat à l'élection présidentielle de



André Okombi Salissa



Paulin Makaya

juillet 2009. En 2013, il fait l'objet d'une enquête de la Direction de la surveillance territoriale concernant des allégations de «*possession d'armes de guerre et tentative de déstabilisation des institutions nationales*». En signe de protestation, l'UP annonce le 19 juin 2013 qu'elle suspend sa participation à la coalition Rassemblement présidentiel majoritaire (RMP).

Jugé par contumace, il a été condamné à 10 ans d'emprisonnement ferme, par la Cour d'appel de Brazzaville.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

Editorial

De l'aide aux pauvres

Je rentre du Pool avec un sentiment de profond écoeurement. De voir des centaines de paysans de Mbanza-Ndouna ou Goma Tsé-Tsé (venus se réfugier à Nganga-Lingolo) réduits pratiquement au plus complet des dénuements est un spectacle qui vous retourne le cœur. Des vieilles mamans qui hier fournissaient la ville en manioc et en denrées diverses ramenées à l'état de mendiants contraintes à devoir attendre sous le soleil quelques kilos de riz ou de l'huile de l'aide internationale est littéralement révoltant. Elles ont fait des dizaines de kilomètres pour venir toucher leur «ration» et s'en repartiront vers ce qui reste de leur hutte sans rien comprendre à ce qui s'est abattu sur elles brutalement. Cela n'invite qu'à se poser la sempiternelle question du pourquoi: pour quoi tout ceci? Pour quel gain?

D'autant que les hypothèses sur le futur ne sont pas levées. Si la circulation à travers le département semble rétablie, la persistance des «bouchons» perméables n'est pas de nature à rassurer sur un retour immédiat de la normalité. Pas plus que ces «camps» Ninja où les deux «drapeaux» affichés sont de couleur violette (les emblèmes de Ntumi) et le blanc, suspecte volonté d'aller vers la paix. Mais tout semble si fragile et tout peut tellement s'embraser au moindre couac d'envergure!

Ntumi a voulu combattre l'armée et contester des résultats électoraux: la manière de le faire démontre toute l'absurdité d'une démarche. Car le gain obtenu, s'il se résume à des égards à sa personne ou à sa liberté de poursuivre ses affaires de pillage écologique sont de bien maigres consolations au regard du grand retard infligé à une région naguère dynamique. Aucun remords exprimé, aucune remise en cause de soi, aucune demande de pardon pour les souffrances et les morts infligées, mais toujours une surenchère pour demander et exiger. Si cela s'appelle révolution ou exigence de plus de démocratie, c'est donc que les mots ont résolument changé de sens. Et que nous n'aurons pas fini de dénoncer un aventurisme enragé qui a malheureusement eu des prosélytes.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Journée de l'Enfant africain

Encore du chemin à faire pour protéger l'enfant au Congo

Placée sous le thème : «Aucun enfant laissé pour compte dans le développement de l'Afrique», la 28^e Journée de l'Enfant africain, a été célébrée le 16 juin 2018, à travers plusieurs pays du monde. A travers ce thème, l'Union Africaine réaffirme les liens entre l'Agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD) et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'Enfant (CADBE).

A Brazzaville, le Gouvernement en partenariat avec l'UNICEF,

a organisé un certain nombre d'activités, au nombre desquelles la cérémonie grandiose, à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, sous le patronage de Mme Antoinette Dinga-Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire. Cette cérémonie a servi de cadre pour la présentation de la politique nationale d'Action

sociale, qui vise à fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non contributive comprenant des transferts sociaux et des services d'action sociale en vue de réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités ; de promouvoir le développement du capital humain, d'aider les ménages et individus vulnérables de mieux gérer les risques et de garantir à toute la population y compris les enfants, la dignité humaine.



Pour la postérité

Conscient des bénéfices d'une matérialisation de cette politique pour les enfants, le Parlement des Enfants du Congo, institution de défense des droits de l'enfant, a pris l'initiative de rencontrer ré- glement les institutions de

la République notamment les Présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, chef du Gouvernement et plusieurs membres du Gouvernement pour plaider la cause des enfants et l'engagement pour des actions

concrètes et l'allocation de budgets conséquents pour les enfants.

Mme Micaela Marques De Souza, représentante de l'UNICEF au Congo, a loué le leadership du Gouvernement dans l'élaboration de la politique nationale d'Action sociale et renouvelé l'engagement du Fonds des Nations unies pour l'Enfance en collaboration avec le Système des Nations unies et des partenaires au développement, d'accompagner les efforts du Gouvernement dans la réalisation des Droits des enfants dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, aux Objectifs pour le développement durable (ODD) et au Plan stratégique de l'UNICEF (2018-2021).

La ministre Dinga-Dzondo a réaffirmé la volonté du Gouvernement d'améliorer la situation

(Suite en page 18)

Département du Pool Des vivres à Mbanza-Ndounga

Une mission gouvernementale conduite par la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga-Dzondo, est allée remettre des vivres aux populations sinistrées de Mbanza Ndounga, dans le Pool. La ministre était accompagnée de l'ambassadrice de l'Union Européenne, Mme Saskia De Lang, de représentants de pays européens et du PAM.

C'était lundi 18 juin dernier. Plus qu'un apport de vivres, la mission a consisté en une démonstration de l'efficacité du nouveau système de distribution électronique retenu. Muni d'une carte magnétique, le bénéficiaire se rend dans une boutique partenaire et y prélève les denrées nécessaires. Pas d'argent dans

à Mbanza-Ndounga et à Nganga Lingolo où la délégation s'est arrêtée, ce système de paiement électronique a fait la preuve de sa fiabilité. Les populations semblent s'en satisfaire. La ministre Ndinga-Nzondo a promis de régler les cas des déplacés qui n'ont pas encore leur carte magnétique. Par ailleurs, même s'il est indéniable



La ministre Dinga-Dzondo et Mme Saskia De Lang au milieu des déplacés

nous apportons est une aide humanitaire d'urgence. Il est évident que les problèmes restent nombreux : l'état de la route, les points d'eau, la reprise des activités agricoles etc... sont autant de défis que nous nous employons à relever dans la limite de nos moyens et de l'aide que nous apportent nos partenaires en réponse à l'appel lancé par le Gouvernement.

Ces partenaires sont nombreux, multilatéraux et bilatéraux (voir article sur l'aide de la Turquie aux populations de Mayama). Mais c'est principalement l'Union européenne qui s'est mobilisée le plus rapidement et le plus massivement pour répondre à cet appel. D'abord en novembre dernier, puis cette fois-ci. Ce «nouvel élan de l'Union européenne en faveur des populations déplacées du Pool» est d'un montant de

300 millions de francs CFA et vise à secourir plus de 114.000 déplacés.

«Il s'agit pour nous de montrer aux populations du Pool et du Congo que nous ne les oublions pas. De montrer le dénuement dans lequel se trouvent ces populations avec des maisons délabrées, des champs non cultivés, des routes difficiles et des points d'eau qui manquent : il s'agit pour l'Union européenne de dire à ces populations «nous ne vous oublions pas», a dit Mme De Lang qui a effectué plusieurs missions au Pool. Les chants et danses populaires aux cris de «Mama yo, nzali essili» (maman arrive, la faim est finie) ont salué les propos réconfortants de la ministre et de l'ambassadrice, aussi bien à Mbanza-Ndounga qu'à Nganga-Lingolo.

ASM



Les bénéficiaires d'aide à Mbanza Ndounga

la plateforme numérique Scope; toute la transaction se passe à travers la carte magnétique qui contient les données et le code du receveur ou de sa famille. Ce mode de paiement, déjà expérimenté dans d'autres localités du Pool et de la Bouenza où se sont concentrées des populations déplacées par la guerre au Pool, a fait des preuves. A Kinkala, à Mindouli,

que les populations retournent progressivement dans leurs villages, l'action sociale du Gouvernement se poursuit. Après une première évaluation, «les équipes retournent aujourd'hui sur le terrain pour une évaluation plus approfondie», a indiqué la ministre. Elle a reconnu que malgré tout la situation restait difficile: «C'est pourquoi l'aide que

Commune de Sibiti

SNE, mettez-nous au courant !

Les clients mécontents de la facturation aux compteurs «anciens modèles»

Dans l'une de nos précédentes livraisons, nous dénonçons la manière cavalière avec laquelle la société en liquidation prononcée par le conseil des ministres, s'est déployée pour installer les compteurs à Sibiti, alors que les citoyens qui avaient réclamé et patiemment attendu la promesse du Président de la République n'ont pas eu de délai de grâce pour jouir du cadeau de cette promesse tenue. La moribonde «Société Nationale d'Electricité» n'en finit pas de suffoquer sa clientèle de Sibiti.



Le directeur départemental de la SNE, l'adjoint au maire et le secrétaire du bureau exécutif de la commune de Sibiti



Une vue partielle des abonnés

Deux mois seulement après l'installation des compteurs ancien modèle bien distincts de la nouvelle technologie de consommation de l'électricité à la carte, ces vieux objets à litige ont mis de l'électricité dans l'air dans la ville de Sibiti.

En effet, mardi 12 juin, le Directeur de la désormais ex-SNE était face aux consommateurs pour s'expliquer sur la facturation mensuelle de mai jugée abusive, une manipulation humaine que l'on voulait attribuer à une défaillance technique des machines.

Face à la furie des clients survoltés dans la salle de mariage de l'hôtel de ville, l'adjoint au Maire André Paul Dieudonné Madingou et le Secrétaire du Bureau exécutif du lieu Mbou Sambala, ont épuisé talent et tact pour que le Directeur interdépartemental de la société incriminée s'adresse à l'assistance inconsolable. Les factures, flanquées du délai de coupure aux clients, affichent des montants faramineux. Un ménage qui n'a pour seul appareils électriques que la télévision et des ampoules d'éclairage s'est vu imposer 40.000frs CFA à payer. Les commerçants n'ont pas été mieux traités, puisque certains se retrouvent avec des quittances de 80 à 500.000frs CFA. Le tout dans un contexte où l'on sait que le mois de mai a été émaillé d'interruptions intempestives de courant, jusqu'à 5 jours de rupture dans certains cas ! Heureusement, le directeur départemental, venu à la rescousse de ses administrés, a, d'entrée de jeu, plaidé coupable, en reconnaissant des irrégularités de facturation. Il a annoncé qu'il s'est déjà impliqué personnellement à corriger les erreurs sur les cas avérés de surfacturation et a saisi cette opportunité pour mettre les informations utiles relatives à l'usage des compteurs «anciens modèles» et l'attitude à tenir face à d'éventuels désagréments. La tension est retombée grâce à un mea-culpa du Directeur et la compréhension des clients qui souhaitent ne plus vivre pareils désagréments.

Félix BOUKA

Assistance humanitaire

La Turquie répond à l'appel du Congo

Dans le cadre du plan humanitaire 2018 en faveur des populations déplacées dans le département du Pool et de la Bouenza, le Gouvernement turc à travers l'agence turque de coopération et de développement TIKA, a mobilisé des dons destinés aux populations déplacées du Pool.

Composé essentiellement de vivres, ce don a été remis aux déplacés de Mayama, le 19 juin 2018. Mme la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo; M. Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo, et le représentant adjoint du PAM au Congo, Koffi Akakpo, ont accompagné et remis ces vivres aux populations déplacées. Le Préfet du département du Pool, Georges Kilebé, et le président du Conseil départemental, Michel Bouboutou Mampouya, ont procédé à la remise officielle du don turc.

Saluant les initiatives du Gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers au développement pour la résolution de la situation humanitaire dans le département du Pool et particulièrement à Mayama, le sous-préfet de la localité, Bernard N'Doulou, a affirmé: «Le district est en paix et les populations vaquent librement à leurs occupations», tout en fustigeant les réseaux sociaux qui relaient des informations négatives sur son district. Il a ensuite rendu un vibrant hommage au président de la

République grâce à qui et à son implication personnelle et sa sensibilité de cœur, a permis au département du Pool de retrouver la paix et aux populations de regagner leurs domiciles. «Les populations de Mayama comme celles du Pool en général vivent à 90% des activités agricoles qui leur permettent de subvenir aux besoins de la famille. Elles sollicitent des outils aratoires et des semences agricoles pour relancer les activités», a-t-il sollicité, au nom des populations de sa sous-préfecture.

De son côté, Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo, a marqué la satisfaction de son pays de contribuer à l'assistance humanitaire aux populations du département du Pool et à celles de Mayama en particulier: «Je suis très heureux d'être ici avec vous pour montrer la solidarité de la Turquie et de la communauté internationale».

Avant de réceptionner officiellement le don humanitaire de la Turquie composé de vivres, Antoinette Dinga Dzondo a appelé les populations à relayer le message de paix du président de la République. Elle a invité



Can Incesu remettant un échantillon du don à Mme Antoinette Dinga-Dzondo

les populations à vivre en paix. En dehors de l'assistance humanitaire, l'envoyée du premier ministre, chef du Gouvernement, a annoncé que les activités de relèvement précoce vont commencer d'ici peu. Elles permettront de soutenir la réintégration des personnes déplacées rentrant chez elles ainsi que celles restées sur place. Cette annonce a été saluée par les youyous des populations qui avaient pris d'assaut l'enceinte de la sous-préfecture.

La ministre et la suite de sa délégation ont assisté à la distribution des vivres (riz, huile, poisson salé, lentilles, sel) et de non-vivres (couvertures, casseroles, jerricanes...) aux populations de Mayama. C'est la première fois que ces populations bénéficient d'une assistance humanitaire

du Gouvernement et de ses partenaires.

La vie a repris son cours normal à Mayama qui compte 10 quartiers et 20 villages. Près de 5000 personnes ont regagné leurs domiciles après l'accord de cessation des hostilités en décembre. «Sur la cohabitation armée-ex miliciens et populations, nous n'avons rien à déplorer», a déclaré un habitant de Mayama. Au cours de cette mission humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo a également échangé avec une délégation des ex-combattants de Ntumi. Après Mayama, les opérations d'assistance humanitaire vont se poursuivre dans les sous-préfectures de Kimba, Kindamba et Vindza.

Sévérine EGNIMBA

Forum des parlements des pays membres de la CIRGL Brazzaville abritera l'Assemblée plénière en décembre prochain

En séjour à Brazzaville, le secrétaire général du Forum des parlements des pays membres de la Conférence internationale sur la région des grands lacs (CIRGL) basé à Kinshasa, en RDC, l'Ougandais Onyango Kakoba a conféré le 14 juin 2018 avec Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale. Au menu de leurs entretiens, l'assemblée plénière que cette institution organisera à Brazzaville, en décembre prochain, et son programme d'activités de l'année 2018.



Onyango Kakoba et Isidore Mvouba au centre

Contrairement à d'autres forums parlementaires, le FP-CIRGL est une initiative des Chefs d'État. En raison des défis de paix et de sécurité dans la région, les Chefs d'État ont créé en 2006 une organisation régionale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, basée à Bujumbura, pour aborder les questions litigieuses. Le traité qui a créé la CIRGL prévoyait la création d'un forum parlementaire en tant qu'organe chargé de jouer un rôle de supervision de la mise en œuvre des projets de la CIRGL. Le poste de secrétaire général

est une mission diplomatique et technique à plein-temps et, en sa qualité de chef de la direction/ambassadeur, Onyango Kakoba dirigera l'organisation depuis son siège de Kinshasa fonctionnant comme une mission diplomatique. Sa venue au Congo s'inscrit dans le cadre des préparatifs de deux grands événements, à savoir la réunion du comité exécutif prévue du 20 au 31 juillet à Brazzaville. Elle connaîtra la participation des présidents des parlements membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Ensuite, l'assemblée plénière

en décembre. «*Nous avons insisté sur la nécessité de maintenir une certaine constance dans la désignation des cinq membres faisant partie des commissions pour le bon suivi du fonctionnement de l'organisation*», a-t-il fait savoir à sa sortie d'audience. En outre, il s'est agi d'informer le président de l'Assemblée nationale congolaise sur les activités et sur les programmes et

activités que la CIRGL entend mener au cours de cette année, ainsi que les défis auxquels l'organisation fait face. Il a informé son interlocuteur sur les missions d'informations parlementaires que son organisation va avoir au Burundi et au Soudan du Sud sur les questions de paix et de sécurité.

KAUD

Ana Elisa de Santana Afonso, représentante de l'UNESCO quitte le Congo

«Je garde un souvenir magnifique de la beauté du pays»

Arrivée au terme de son mandat de 4 ans en République du Congo, la représentante de l'UNESCO, Mme Ana Elisa de Santana Afonso, est allée faire ses adieux à la ministre de la Jeunesse, Destinée Hermella Doukaga, le 20 juin 2018. Question de faire le point des activités réalisées en partenariat avec son organisation qui œuvre pour l'éducation, la culture et la science.



Après l'audience, une photo souvenir

Un nombre de ces activités, le projet de mise en place d'une stratégie de la jeunesse et de l'éducation civique. «*Nous avons mené deux activités de formation des jeunes et des professionnels du ministère à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ces formateurs devaient être déployés dans quelques départements du pays pour initier un processus de consultation en vue de l'élaboration de cette stratégie. La deuxième phase de*

ce projet devait être financée par le ministère. Malheureusement, la crise économique et financière que traverse le pays n'a pas permis de réaliser cette activité», a expliqué Mme Ana Elisa de Santana Afonso qui a évoqué la création de la Radio citoyenne des jeunes, ainsi que

la formation professionnelle des jeunes organisée en partenariat avec les ministères de la Jeunesse et de l'Enseignement technique. De même que le développement d'un programme «*Jeune et culture de la paix*», ainsi que la lutte contre le radicalisme et l'extrême violence

des jeunes. S'agissant des relations entre son organisation et le Congo, Mme Ana Elisa de Santana Afonso a estimé qu'elles sont au beau fixe. «*Elles se sont même renforcées. D'ailleurs, la participation du Congo n'est pas seulement financière, le pays apporte à l'UNESCO ce qu'il a de mieux, c'est-à-dire les Congolais. Vous avez Edouard Matoko qui occupe un poste très important au sein de l'organisation. Il y a des Congolais qui ont donné des contributions inestimables comme Henri Lopes et Henri Djombo*», a-t-il indiqué. En quittant le Congo, Mme Ana Elisa de Santana Afonso a laissé entendre que les souvenirs qu'elle garde du pays, c'est d'abord les Congolais. «*C'est Brazzaville qui a été inscrite comme ville créative, une ville de la musique. Le pays des arts et de la littérature. Je garde ce souvenir de la gentillesse et de l'accueil que j'ai reçus des Congolais. Je garde un souvenir magnifique de la beauté de ce pays et de ce fleuve qui nous accompagne nuits et jours*», a-t-elle conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Humanitaire

Jean De Dieu Kourissa au plus près de ses administrés de Poto-Poto

Le député de la première circonscription de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, la ville-capitale, Jean De Dieu Kourissa, a fait la semaine dernière un don en matériel médical au Centre de santé intégré de Poto-Poto. Il a visité ce centre que dirige Nestor Mbani.



Jean De Dieu Kourissa et le personnel du Centre

Agreablement surpris par les structures visitées, le député a promis de soutenir ce centre. En ce temps de crise, selon lui, «*il est important que les Congolais trouvent une réponse aux besoins de santé*». Son don était constitué de gants, de tensiomètres, d'appareil de mesure de glycémie ainsi que des thermomètres médicaux. Les bénéficiaires étaient ravis. «*J'ai tenu moi-même à venir me rendre compte de ce qui se fait ici. Je suis agréablement surpris et je vous félicite. Il est de notre devoir maintenant de voir*

comment sensibiliser le maximum de population. Nous verrons dans quelle mesure nous pourrions apporter notre modeste contribution aux familles les plus démunies», a-t-il précisé. Jean De Dieu Kourissa a souhaité que soit organisé une fois par mois le dépistage du diabète et de l'hypertension chez les personnes du 3^e âge. Le député qui tient à la réussite de cette action, entend travailler avec le centre pour recenser toutes les familles les plus démunies qui n'ont pas accès aux soins pour leur prise en

charge. «*Pour cela, nous devons faire un travail de sensibilisation et de mobilisation, de parcelle en parcelle pour informer les gens afin qu'ils connaissent mieux ce centre de santé intégré*», a dit le député qui a promis d'élargir son

action au niveau des écoles de sa circonscription pour la prévention dentaire chez les enfants, par exemple.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Tour Nabemba: le personnel technique de la SCIG en grève

Les agents de la société SCIG (Société civile immobilière de gestion), en charge de la maintenance et de l'entretien de la tour Nabemba, à Brazzaville, réclament le versement de huit mois d'arriérés de salaire. Ils ont décidé de débrayer lundi 18 juin 2018. Depuis lors, les usagers ont peur d'accéder aux trente étages de l'immeuble. Ils craignent notamment les pannes d'ascenseurs récurrentes dans cet immeuble, le plus haut du Congo, et les coupures d'électricité. Ils pourraient s'y trouver bloquer, car personne ne viendrait à leur secours. La situation sociale des grévistes s'ajoute aux mauvaises conditions de travail que vivent les occupants de cette tour. La climatisation, par exemple, est défectueuse; elle ne fonctionnerait pas à 100%. La Tour Nabemba abrite plusieurs sièges sociaux et près d'une dizaine de départements ministériels. On dit que certains membres du Gouvernement travaillent chez eux, à cause de la grève de la SCIG.

Le tramadol pour se droguer

Un jeune homme d'une vingtaine d'année s'était affalé, dimanche dernier, vers 22h, à la gare routière du marché Total, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. D'après ses amis, il avait absorbé une forte dose de Tramadol, un antalgique constamment utilisé par certains jeunes pour se droguer. Ce médicament présente plusieurs effets secondaires et il doit être administré, en principe, sous surveillance. Malheureusement, de jeunes toxicomanes ne s'en privent plus. Le tramadol est même en train de se disputer la place aux traditionnelles boissons alcoolisées de consommation courante au Congo.

Il a failli se tuer au volant d'un véhicule Prado au rond-point Mougali

Un véhicule de marque Toyota VX noire roulait à tombeau ouvert la nuit du lundi 18 juin à Brazzaville, sur l'avenue des Trois Martyrs. Arrivé à la hauteur du rond-point Mougali, le chauffard a perdu le contrôle de son bolide et a terminé sa course contre la porte d'un restaurant après avoir détruit sa barrière et des tôles, mais pas le panneau publicitaire à côté. Dieu merci, il n'y a pas eu de morts. L'apparence des occupants a fait dire à d'aucuns qu'il s'agirait de riches en herbe.

Une femme braquée en plein jour dans sa boutique à Brazzaville!

On a déploré un braquage le jeudi 15 juin dernier à 11h, au Plateau des 15 ans, un quartier de Mougali (le quatrième arrondissement de Brazzaville). Un homme se passant pour un agent de contrôle des Impôts a fait irruption dans une boutique située en face de l'hôtel Pavillon Nicolas, non loin de l'arrêt de bus "Papa Gaz", et tenue par une femme, sur l'avenue des Trois martyrs. Au moment où cette dernière s'est retournée pour prendre les pièces exigées, le contrôleur s'est mué en braqueur. Il a sorti un pistolet qu'il a pointé vers elle et a intimé l'ordre à la pauvre dame de lui remettre la recette du jour sans faire de bruit. Cette dernière, s'exécutant, lui a remis 80.000 francs CFA. Après avoir pris possession de l'argent, le malfaiteur a enfourché ensuite sa moto Djakarta et a pris la clé des champs.

Ces habitants de Mbuono enclavés!

Sortir de leur quartier, voilà qui donne du souci chaque jour à des milliers de compatriotes résidant à Mbuono, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de la capitale congolaise. La route qui donne accès à ce quartier est en piteux état; elle n'est pas bitumée. Attaquée par l'érosion, elle est jonchée de gros trous. Des trous redoutés aussi bien par les chauffeurs des taxis "Cent-cent" que par les passagers qu'ils transportent. Les gens sont obligés, parfois, de marcher sur une longue distance pour atteindre la voie principale, la bretelle de la route nationale n°1 goudronnée. D'autres quartiers de Brazzaville, comme Jacques Opangault situé à Talangai, le sixième arrondissement, vivent le même phénomène d'enclavement.

Un camion se renverse dans un ravin à Pougna

Un camion à 10 roues en provenance de Malemba pour Doli-sie, sur la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville s'est retrouvé dans un ravin, les roues en l'air. La défaillance du système de vitesse constaté au village Pougna, serait à l'origine de cet accident qui n'a pas fait de victimes. Heureusement! Le chauffeur, qui s'est débattu pour ouvrir la portière, a eu la vie sauve. Les cas d'accidents sur cette route ne sont plus à compter, en dépit des appels à la prudence lancés par les autorités.

SNE: Tenez-nous au courant!

Après l'incendie provoqué par un court-circuit et qui a réduit en cendres une habitation vendredi 15 juin dernier au quartier Nganguouoni, à Makélékélé (Brazzaville), c'est presque par miracle, affirme un témoin que les maisons avoisinantes ont été épargnées par les flammes, avant l'arrivée des soldats du feu. Un plaisantin craint qu'après les veillées forcées autour des robinets de la SNDE (Société nationale de distribution d'eau), on ne soit contraint de veiller, désormais, sur les disjoncteurs de la SNE (Société nationale d'électricité) pour éviter d'être surpris en plein sommeil par un court-circuit!

Nouvelle tarification des opérateurs de téléphonie mobile

Les consommateurs toujours mécontents

Les consommateurs et abonnés ont exprimé leur mécontentement vendredi 15 juin 2018, au cours d'une réunion convoquée par Yves Castanou, directeur général de l'ARPCÉ, en présence des responsables des opérateurs de téléphonie mobile MTN et AIRTEL. Cette réunion a eu pour objectif de permettre à l'ensemble des parties d'avoir un même niveau d'information sur la nouvelle tarification, voix et data.

Consommateurs et abonnés se plaignent: «Notre problème, c'est l'augmentation des prix. Le marché est en train de perdre sa valeur parce qu'il y a la crise, et cette crise se vit dans le quotidien des Congolais. MTN et AIRTEL ne devraient pas seulement regarder l'augmentation des prix comme une solution. La promotion de 1000f est passée à 1500f. Si l'augmentation



Yves Castanou

des prix doit se casser parce que MTN et AIRTEL sont en train de perdre leur marché sans pourtant prendre en compte les problèmes des consommateurs, je pense que c'est une mauvaise chose», a indiqué Ghislain Ondélé, président du mouvement citoyen des consommateurs. «Je pense que le mécontentement continue toujours. Nous avons vécu une promotion qui est allée au-delà d'une année. Les prix sont revenus à la normale. Prochai-



Les consommateurs mécontents

nement le régulateur ne doit plus autoriser des promotions de plus d'une année», a-t-il soutenu.

Pour sa part, Yves Castanou veut sauvegarder l'intérêt de tous: «Je ne pense pas seulement aux intérêts des consommateurs, je pense aux intérêts de l'Etat et à ceux des opérateurs. Vous ne voyez que le côté consommateur. La raison pour laquelle nous avons tenu cette tribune, c'est pour qu'on s'explique et de comprendre les uns et les autres. Le but de l'encadrement tarifaire c'est de stabiliser le marché. Une promotion est faite dans l'intérêt des consommateurs. Nous avons constaté que le 1 gigabyte amenait les entreprises à la ruine et c'était une promotion. Le rôle du régulateur est de penser aux intérêts des consommateurs, de l'Etat et des opérateurs. Quand je vois que ce qui a été autorisé pendant une longue durée commence à devenir un problème toxique», on le retire. «C'est ce qu'on a fait».

«La nouvelle grille tarifaire est l'ensemble des tarifs que doivent pratiquer les opérateurs, tout en respectant les contraintes du régulateur et ne doivent pas le faire à perte. Au-delà, l'opérateur doit respecter la qualité de services qu'ils offrent aux usagers. On peut baisser les tarifs mais pas arriver à la perte, s'ils en arrivent là, ils disparaissent. Notre travail c'est de faire en sorte que les consommateurs, les opérateurs, l'Etat ne perdent rien et que chacun gagne de l'argent à sa manière», a-t-il déclaré.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

La direction générale du développement de l'économie numérique veut vulgariser le mode de paiement électronique au Congo. Cela suppose un renversement des mentalités et des habitudes dans un pays où on reste attaché au contact physique de l'argent. Comment y parvenir ?

A.NK-K. (Plateau, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Ministère du plan

Vers la validation du nouveau plan national de développement 2018-2022

Le ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale a organisé un atelier de validation du plan national de développement (PND) 2018-2022, élaboré par une commission nationale technique dirigée par Franck Corneille Mampouya-Mbama, directeur général du Plan et du développement. Les travaux qui regroupent plus de 400 participants venus de l'ensemble des ministères, du secteur privé, de la société civile et des agences du système des Nations-Unies représentées au Congo, ont été ouverts mardi 19 juin 2018 au siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique Centrale (ACERAC), à Brazzaville par Mme Olga Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, en présence de Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget.

L'objectif principal visé par cet atelier est de permettre une réelle appropriation nationale des priorités de développement du Congo pour les cinq prochaines années. L'atelier de validation du PND veut recueillir les avis, les observations et les recommandations à intégrer pour la finalisation

des documents et procéder à la validation du cadre stratégique de développement. L'atelier a été scindé en cinq groupes de travail. L'élaboration du PND a franchi toutes les étapes nécessaires à la production d'un document de qualité au service du plus grand nombre. Ce nouveau PND servira à la fois de



Calixte Nganongo, Olga Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas et Franck Corneille Mampouya-Mbama

cadre unique de contextualisation, de programmation et de suivi de l'agenda des objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies, auxquels le Congo a souscrit depuis 2016, et de cadre opérationnel de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Mme Olga Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas a précisé que le nouveau PND permettra au

Gouvernement de poursuivre sa stratégie d'intégration régionale et de mise en œuvre des investissements transfrontaliers et intégrateurs dans la sous-région. C'est depuis le 31 juillet 2017 qu'a eu lieu le lancement officiel du processus d'élaboration du PND.

Philippe BANZ

Corniche sud de Brazzaville

Indemnisés, les maraîchers sont appelés à libérer le domaine public fluvial

Le financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la construction du deuxième module de la route de la Corniche sud de Brazzaville sur 4, 6 km, a concerné également l'appui aux maraîchers de la zone. 1506 maraîchers ont été indemnisés conformément à la politique de l'AFD en matière de réinstallation involontaire et au cadre légal congolais. Cependant, le ministre de l'Aménagement du territoire Jean Jacques Bouya n'apprécie pas la tendance des maraîchers à retourner sur les lieux expropriés bien qu'ils aient été indemnisés.

Comme leurs confrères de l'axe Mami wata-Case De Gaulle ou ceux de la ceinture maraîchère de Talangai, les

une première dans ce genre de situations, car ceux de la zone Mami wata brillent également par le même comportement. «Ce genre de comportements déplorables qui se perpétuent de chantier en chantier n'est pas seulement anti-patriotique. Il est surtout répréhensible», a-t-il martelé, à l'occasion de la mise en service du deuxième module de la route de la Corniche sud de Brazzaville.

Exercer des activités maraîchères en contrebas de tels ouvrages s'avère périlleux pour leur durabilité. Mais le retour des maraîchers sur les lieux de travail est aussi la conséquence, dans une certaine mesure, de la faiblesse des processus d'expropriation notamment en ce qui concerne la réinstallation des personnes expropriées. L'Agence française de dévelop-



Une maraîchère cultivant en contrebas de la corniche

1506 maraîchers exerçant en contrebas du nouveau tronçon ont reçu une indemnisation afin de libérer ce domaine public fluvial, propriété de l'Etat. Pourtant la plupart d'entre eux ne l'entendent pas de cette oreille. Ils ont préféré rebrousser chemin. «Les maraîchers sont revenus au galop pour mener des activités, menaçant dangereusement la route», a déploré le ministre de l'Aménagement du territoire. Et ce n'est pas

pement entend mettre en œuvre un autre plan d'appui aux maraîchers consistant à leur faciliter l'acquisition de terrains. 300 maraîchers sont concernés par ce second volet d'appui dont une garantie d'obtention de prêts d'une valeur de 100 millions de F. CFA est ouverte aux Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC).

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Forum des Maires d'Afrique Francophone signataires du pacte de Milan sur la politique alimentaire urbaine

Le Congo a relevé le défi

La ville de Brazzaville a abrité du 12 au 14 juin 2018, le Forum des maires d'Afrique francophone signataires du pacte de Milan sur la politique alimentaire urbaine. Ces assises autour d'une thématique centrale intitulée «sécurité alimentaire urbaine», se sont déroulées à Kintélé, sous la houlette de M. Henri Djombo, ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, en présence de M. Charles Ngafouomo, ministre délégué chargé de la Décentralisation, et de Mme Suze Percy Filippini, représentante de la FAO au Congo.

Ce forum a eu, entre autres objectifs, de sensibiliser davantage les villes africaines à



Christian Roger Okemba

la nécessité de développer des programmes, stratégies et projets visant à faire face aux problèmes de production alimentaire en milieu urbain; préparer ces villes au prochain sommet des maires signataires du pacte de Milan prévu du 3 au 6 septembre 2018 à Tel Aviv, en Israël; faire émerger de possibles collaborations ville-ville au titre de l'initiative «City-to-city». Etant honorée par la tenue de ce forum, la communauté de Kintélé a, par la voix de la mairesse Mme Mensah Sassou-Nguesso, souhaité la bienvenue aux participants. De son côté, Mme Suze Percy Filippini a rappelé que la planification territoriale

efficace et intégrée avec un renforcement des liens entre les villes et campagnes tels que notifiés dans le pacte de Milan est une recommandation non négligeable. Aussi, a-t-elle insisté sur «la conviction des décideurs urbains de pouvoir contribuer au développement de systèmes alimentaires urbains durables». La rencontre des maires d'Afrique Francophone signataires du pacte de Milan constitue une nécessité, ont indiqué en particulier les participants, qui ont souligné et apprécié la dextérité du maire de la ville de Brazzaville, qui a bénéficié pour la tenue de ce forum de l'appui technique et financier de la représentation de la FAO au Congo et du Gouvernement français.

Le président du conseil départemental et municipal a saisi cette opportunité pour partager avec ses pairs, toute sa vocation en vue de promouvoir l'agriculture urbaine au profit des populations de la ville-capitale, dans la mise en œuvre du pacte de Milan sur la politique alimentaire urbaine.

Aussi, M. Christian Roger Okemba a, de ce fait, confirmé le 12 juin 2018 à Kintélé «l'importance et l'engagement de la ville de Brazzaville dans la mise en œuvre des directives du pacte de Milan et réitéré que le forum tenu à Brazzaville poursuit cet objectif».

La fin des travaux de ce forum a été sanctionnée par la lecture d'un communiqué final et d'une déclaration dite de Brazzaville, dans laquelle les participants ont reconnu «le rôle crucial que les autorités locales devraient jouer dans l'élaboration de leurs systèmes alimentaires», avant de citer huit recommandations par la consolidation d'un réseau des villes signataires en renforçant la participation des communes autour des directives du pacte de Milan. Parmi elles, le renforcement du partenariat entre les administrations locales et la FAO et la promotion d'une action structurante en faveur des politiques alimentaires urbaines.

Tendresse NZILA

Cameroun

Plan d'assistance humanitaire d'urgence pour les régions anglophones

Le premier ministre camerounais, chef du gouvernement Philémon Yang a présenté mercredi 20 juin 2018 à Yaoundé, le plan d'assistance humanitaire d'urgence pour les populations des régions du Nord-ouest et Sud-ouest du Cameroun en proie à des conflits entre forces armées républicaines et séparatistes sécessionnistes. La cérémonie de présentation de ce plan global et structuré a réuni des membres du gouvernement concernés par l'initiative, une quinzaine d'ambassadeurs accrédités au Cameroun et des représentants du Système des Nations unies.

Ce plan initié par le président Paul Biya répond aux besoins urgents et essentiels des populations de ces deux régions anglophones vivant sous la menace engendrée par la crise sociopolitique qui y sévit. Ses grandes lignes, le chronogramme et le contexte de cette initiative présidentielle prévoient des ré-



Pendant la cérémonie de lancement du plan

ponses urgentes et palpables. Evalué à près de 13 milliards francs Cfa, ce plan devra rétablir un cadre de vie sécurisé et propice à l'épanouissement de la vie des populations. Son financement sera supporté à la fois par le budget du pays, les apports nationaux et internationaux.

Ce plan interviendra dans plusieurs domaines prioritaires: logement, denrées alimentaires, produits de première nécessité, éducation, santé, agriculture, élevage, protection

et reconstitution des documents individuels. Sa mise en œuvre sera coordonnée par un comité ad'hoc sous l'autorité du ministre de l'Administration territoriale. Ce plan condamne la violence et la haine prônées par certains Camerounais de la diaspora et même de l'intérieur qui se sont illustrés par la perpétration de nombreux crimes et exactions dans cette partie du Cameroun.

Les populations de ces deux régions ayant respectivement pour chefs-lieux Bamenda

et Buea se sont réfugiées au Nigeria voisin ou dans d'autres régions du pays. A ce jour, le comité officiel indique près de 75000 personnes déplacées internes et plus de 21000 réfugiées au Nigeria.

La crise qui secoue les régions anglophones du Cameroun a débuté en fin 2016 avec à l'origine les revendications des enseignants et avocats issus de cette partie du pays. Ces revendications jugées pertinentes pour la plupart, le président Paul Biya a instruit la mise en œuvre des mesures visant à y apporter des réponses.

Ce plan a été lancé le jour où l'on célébrait la Journée mondiale du réfugié. Le Cameroun héberge sur son sol près de 373000 réfugiés: Nigériens, Centrafricains, Congolais, Rwandais, Tchadiens. Ces populations ont fui les violences dans leurs pays d'origine et sont accueillies dans des camps et zones urbaines.

Aristide Ghislain
NGOUMA

Tchad

Un magistrat menacé de mort à Iriba

Des hommes armés ont débarqué et tiré lundi dernier sur les prévenus qui sont décédés sur le coup. L'incident est intervenu lorsque Jonas Dehridian Bab, procureur au tribunal d'Iriba, procédait à l'audition de deux présumés assassins. En représailles, les proches des victimes arrivés à leur tour au tribunal ont tenté d'assassiner le magistrat qui a été exfiltré et placé sous haute protection par les autorités de la localité. Ce magistrat est accusé par les proches des victimes d'être complice du meurtre.



Jonas Dehridian Bab, au milieu

Le magistrat interrogeait les deux présumés assassins dans la cour du palais de justice de cette ville située à l'est du Tchad. Les deux hommes sont accusés d'être des auteurs de ce meurtre qui ressemble à une vendetta. Une situation qui démontre que le droit positif n'est pas encore accepté par tous les Tchadiens qui sont censés appartenir à la même société, déplore Djonga Arrafi, secrétaire général du Syndicat des magistrats du pays.

«Nous allons toujours continuer à déplorer de tels actes qui ne contribuent pas à redorer le blason de notre justice ni l'image du pays. Nous devons, en tant que peuple civilisé, nous conduire à l'image des nations civilisées qui ont expérimenté le droit et qui trouvent que la finalité de la punition est plutôt de responsabiliser l'homme. Il ne sert à rien d'invoquer des coutumes lorsque celles-ci sont en contradiction avec le droit positif», a-t-il soutenu.

Le Syndicat des magistrats du Tchad, qui rappelle qu'en principe tout le corps judiciaire est censé être en grève, salue l'effort des autorités sécuritaires et de la justice pour sauver la vie au procureur d'Iriba.

M.M.M.

Centrafrique

Polémique autour du passeport diplomatique de Boris Becker

Poursuivi par la justice britannique, le champion de tennis Boris Becker a invoqué la semaine dernière l'immunité diplomatique pour tenter de mettre fin à la procédure de faillite. Depuis avril, l'ancienne star mondiale de tennis affirme avoir été nommée «attaché diplomatique de la République centrafricaine auprès de l'Union européenne» par le président Faustin Archange Touadéra. Bien qu'ayant brandi un passeport diplomatique, les autorités centrafricaines démentent cette version.



Faustin Archange Touadéra et Boris Becker

A l'origine du problème, une photo publiée par Boris Becker sur Twitter le 27 avril dernier. On y voit celui-ci poser avec le président Faustin Archange Touadéra, et cette mention: «Son Excellence le Président Faustin Archange Touadéra me nommant son attaché pour les affaires culturelles, humanitaires et sportives auprès de l'Union européenne». L'affaire a pris de l'ampleur quand les avocats de l'ancienne gloire du tennis mondial criblé de dettes ont invoqué devant la justice britannique le 14 juin dernier son statut de diplomate et son éventuelle immunité, afin d'échapper à des poursuites pour non-paiement de plusieurs millions d'euros de créances.

A Bangui, la capitale centrafricaine, personne ne reconnaît sa prétendue nomination comme attaché. «Il n'existe aucun document pouvant attester que Boris Becker a été nommé à un quelconque titre que ce soit par le président de la République Faustin Archange

Touadéra...», a démenti Albert Yaloké Mokpeme, porte-parole de la présidence centrafricaine. «Le président de la République a rencontré Boris Becker deux fois. Quand je dis rencontrer, c'est que quand il s'est déplacé à Bruxelles et à Paris, on lui a introduit lors de ses audiences Boris Becker qu'on lui a présenté comme un grand sportif de renommée mondiale, intéressé par notre pays et qui pourrait faire beaucoup de choses pour le sport en République centrafricaine. Et à la fin Boris Becker a demandé à faire une photo, et le président comme à son habitude s'y est prêté», a-t-il renchéri. Avant de conclure qu'«il l'a rencontré dix minutes, un quart d'heure. Beaucoup de gens rencontrent le chef de l'Etat, saluent le chef de l'Etat, demandent à faire des selfies avec le chef de l'Etat, ça ne leur donne pas le droit de prétendre à quoi que ce soit».

Pour justifier de son statut de

diplomate, Boris Becker brandit un passeport diplomatique centrafricain établi le 19 mars dernier. Mais, pour Charles Armel Doubane, ministre centrafricain des Affaires étrangères, ce passeport est faux. «La signature qui est apposée sur ce passeport n'est pas la signature du ministre des Affaires étrangères que je suis, encore moins le cachet imprimé en mon nom, ni le timbre du ministère. Tous ces éléments ne sont pas bons», a-t-il clamé haut et fort.

Qui a donc fabriqué ou fait fabriquer ce faux passeport? Sous quelles conditions a-t-il été octroyé à Boris Becker? Autant d'interrogations qui jaillissent. De son côté, le ministre centrafricain des Affaires étrangères dit avoir saisi son collègue belge de la Justice pour que des poursuites soient engagées afin de clarifier toutes les zones d'ombre.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

J'aime lire La Semaine Africaine

Soudan du Sud

Pas d'accord entre Salva Kiir et Riek Machar

Le président sud-soudanais Salva Kiir et son rival Riek Machar se sont rencontrés mercredi 20 juin 2018 à Addis-Abeba, en Ethiopie. C'est la première entrevue entre les deux hommes depuis deux ans. Ce face à face a eu lieu en présence du premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, qui préside l'organisation sous-régionale médiatrice de la crise sud-soudanaise, l'IGAD. Le contenu des échanges n'ayant pas filtré, ces négociations directes entre les deux rivaux suscitent de l'espoir, bien que le dialogue entre les deux camps reste au point mort.

Selon l'ONG sud-soudanaise CEPO, cette rencontre est positive et apporte l'espoir d'un règlement du conflit. L'ONG demande à Riek Machar et Salva Kiir de laisser



Les deux rivaux sud-soudanais

leurs intérêts personnels de côté et de se réconcilier, au nom des millions de leurs concitoyens en souffrance.

Les pourparlers organisés en début de semaine entre des représentants des deux camps dans la guerre civile qui fait rage au Soudan du Sud depuis 2013, ont à nouveau échoué. L'opposant kenyan Raila Odinga se pose de plus

en plus comme médiateur dans ce conflit. Il y a quelques semaines, il s'était rendu en Afrique du Sud pour rencontrer l'opposant sud-soudanais Riek Machar. Deux semaines auparavant, il avait déjà rencontré le président Salva Kiir à Juba. Un rôle de diplomate qui lui est désormais dévolu.

A.G.NG.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242) 04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«ENOCK AFRIQUE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 5.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: 54, rue Ampère, Bacongo, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2018-B13-00030
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing-privé établi en date à Brazzaville du 12 février 2018, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 31 mai 2018 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 4 juin 2018, sous le folio 096/3 numéro 837, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «ENOCK AFRIQUE»;
Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);
Associé unique: Monsieur MABANZA MISSILOU Enock;
Capital social: Cinq Millions (5.000. 000) FRANCS CFA, divisé en cinq cents (500) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement libérées par l'associé unique;
Siège social: 54, rue Ampère, Bacongo, Brazzaville, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* **Objectif social:** promouvoir et octroyer l'emploi à la population;
* **Objectif économique:** exécuter les travaux des bâtiments et travaux publics selon les normes et les règles de l'art en BTP ;
* **Objectifs financiers:** les marges bénéficiaires ;*
Objectifs techniques: le respect des délais et de

la qualité des ouvrages ;
* **Objectifs socio-économiques:** la politique du personnel en termes de salaires, avantages, assurances ;
* **Objectifs commerciaux:** la recherche de la clientèle et la pérennité de l'entreprise.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 31 mai 2018 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 4 juin 2018, sous le folio 096/4 numéro 838, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;
Gérant statutaire: Monsieur MABANZA MISSILOU Enock, de nationalité congolaise ;
Immatriculation au R.C.C.M.: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 juin 2018, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B13-00030.

Fait à Brazzaville, le 20 juin 2018.

Pour insertion,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

Notaire

46, Avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage
Centre-ville - Brazzaville
E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«AVIC INTERNATIONAL CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de Un Million (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: Quartier Katakata, Centre-Ville, Brazzaville
(République du Congo)

LA NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes du procès-verbal de décision extraordinaire de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «AVIC INTERNATIONAL CONGO», enregistré aux recettes des impôts de Ouenzé le onze mai deux mil dix-huit (11/05/2018), folio 083/4, numéro 253, l'associée unique de la SARLU «AVIC INTERNATIONAL CONGO» a décidé de nommer un nouveau gérant, en la personne de Monsieur ZHANG XIAOFENG, pour une durée de deux (2) ans.

En conséquence de cette résolution, il a été procédé à la modification des statuts de ladite société.

Le procès-verbal de décision extraordinaire portant nomination d'un nouveau gérant et les statuts modifiés ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le quatorze mai deux mil dix-huit (14/05/2018) sous le numéro 18 DA 339 et mention modificative a été portée à la même date au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/18-797.

Pour avis,
Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

ANNONCE LEGALE N°002/2018/OUESSO

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arrondissements	Requérants
01	2399 du 09-05-2018	Section C, bloc 63; Plles 511 et 513; Sup.: 800,00m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	AKOUANGUE Otniel Glenn Rouan
02	2398 du 09-05-2018	Section F, bloc 26; Pille 01; Sup.: 823,44m ²	Quartier 16 MOMETA	n°1 NZALANGOYE	MOUSSA SALEH Haroun
03	2382 du 19-01-2018	Section C, bloc 29; Plles 185-186; Sup.: 850,53m ²	Quartier Ouessou Village	n°1 NZALANGOYE	ELENGA ONDZE Vercelle
04	2371 du 08-11-2017	Section A; bloc 72 ; Pille 02; Sup.:400,00m ²	Otier Lycée d'excellence	Sous-préfecture MOKEKO	ELOKO OKANGUE MANANGA
05	2372 du 08-11-2017	Section A; bloc 72; Pille 04; Sup.: 400,00m ²	Otier Lycée d'excellence	Sous-préfecture MOKEKO	NGATSE MOUANDINGA Sandra
06	2362 du 31-07-2017	Section D, bloc /; Pille /; Sup: 800,00m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	GANDO Just Roger
07	2249 du 29-09-2016	Section J; bloc 24; Plles 1;2;9;10; Sup.:1.600,00m ²	Quartier MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	EBONO Amédée
08	2391 du 12-03-2018	Section H ; bloc 58; Pille 16; Sup.: 335,15m ²	Quartier ANAC 4° T.	n°1 NZALANGOYE	OLONDO TSANGOU Julcide Diamor
09	2397 du 09-04-2018	Section E; bloc 108; Pille 04; Sup.: 655,71m ²	En Face Ctrale THT SNE	n°2 MBINDJO	MEMOUGAM MEBEING Elie Th.
10	2400 du 15-05-2018	Section A; bloc 71; Pille 10; Sup.: 400,00m ²	Otier Lycée d'excellence	Sous-préfecture MOKEKO	APELE LECAS Gilca Chancel
11	2396 du 19-03-2018	Section H; bloc 88; Pille 09; Sup.: 400,00m ²	Quartier 15 Château	n°1 NZALANGOYE	ELENGA Maurice
12	2327 du 17-03-2017	Section D; bloc /; Pille /; Sup.: 800,00m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	KOUA Pierre
13	2402 du 05-06-2018	Section B, bloc 38; Pille 04 ; Sup.: 351,00m ²	Quartier BIRANKEIM	n°2 MBINDJO	SANGARE AMADOU
14	2301 du 19-01-2017	Section E, bloc 139; Pille 01 ; Sup.: 3339,95m ²	Quartier MBOMA	n°2 MBINDJO	Eglise Catholique (Jésus ressuscité)
15	2300 du 19-01-2017	Section A; bloc 13; Pille 03 ; Sup.: 3320,14m ²	Quartier MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	Eglise Catholique (Paroisse Maman M.)
16	2302 du 19-01-2017	Section /; bloc /; Pille / ; Sup.: 14.400,00m ²	VILLAGE NGOMBE	Sous-préfecture MOKEKO	Diocèse de Ouessou Ecole Christ Roi
17	2408 du 08-0-2014	Section /; bloc /; Pille /; Sup.: 1.189,82m ²	Avenue R.Z. MBOULOU	VILLE de POKOLA	VOUAYEMADE MAMIWI Brice D.
18	2409 du 05-06-2014	Section /; bloc /; Pille /; Sup.: 400,00m ²	Rue A. ELEMBA	VILLE de POKOLA	KINZONZI DIENGELA Brad Luther

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Ouessou, le 9 Juin 2018

L'Inspecteur Divisionnaire,
Gilbert MBANDZA

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société MANENGA MINING POTASH SA, société anonyme avec conseil d'administration au capital de 10 000 000 F. CFA dont le siège est sis au 7^e étage de l'immeuble de l'ARC centre-ville Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le numéro RCCM B/ville CG/BZV/13B4468;

Aux termes du PV de conseil d'administration de la société du 14 mai 2018 reçu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville en date du 13 juin 2018;

Le conseil d'administration tenu le 14 mai 2018 a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée de la société MANENGA MINING POTASH SA;

L'assemblée générale extraordinaire de ladite société tenue le 22 mai 2018 a, quant à elle, désigné Monsieur Richard Junior NGUEMA en qualité de liquidateur de ladite société; En conséquence, vu les dispositions des articles 200,202,206,207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le tribunal de commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 13 juin 2018, aux fins de la dissolution anticipée de ladite société sous le n°M2/18-914.

**Pour Insertion légale,
Maître Jean Clément NGATALI,
Greffier en chef.**

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société COMPAGNIE CONGOLAISE D'INVESTISSEMENT ET DE CONSEIL, société par action simplifiée au capital de 15 000 000 F. CFA dont le siège est sis 47 Avenue de la Base, Batignolles, immatriculée au RCCM sous le numéro RCCM B/ville CG/BZV/14B5519 du 8 décembre 2014;

Aux termes du PV de conseil d'administration de la société du 19 mars 2018 portant dissolutions de la société reçu au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville en date du 13 juin 2018; Le conseil d'administration tenu le 19 mars 2018 a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée de la société COMPAGNIE CONGOLAISE D'INVESTISSEMENT ET DE CONSEIL, société par action simplifiée; Monsieur DEROUDILHE Claude Ancelme a été désigné en qualité de liquidateur de ladite société ;

En conséquence, vu les dispositions des articles 200,202,206,207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le tribunal de commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 13 juin 2018, aux fins de la dissolution anticipée de ladite société sous le n°M2/18-912.

**Pour insertion légale,
Maître Jean Clément NGATALI,
Greffier en chef**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°010 / DURQuaP /2018
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PROJET

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-030-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « **Elaboration de la stratégie de communication du projet** ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à élaborer la stratégie de communication, assortie d'un plan de mise en œuvre et d'un cadre de suivi de la mise en œuvre.

D'une manière plus générale, la stratégie de communication du Projet devrait être articulée autour des axes classiques que sont :

- les objectifs globaux et spécifiques de la stratégie;
- les activités à mener;
- les cibles visées par chacune des activités ainsi que les canaux utilisés;
- la programmation des activités dans le temps;
- le coût de chacune des activités;
- les indicateurs d'impact de chacune des activités;
- le mécanisme de révision éventuelle de la stratégie.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et

Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « **Qualification de consultants (QC)** » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.**

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **06 juillet 2018 à 13 h 00 (heure locale)**

Secrétariat DURQuaP

**A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,**
5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESO ; B.P.: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99 ;
Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le 21 Juin 2018

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO

Mondial de football

«Le sport est un facteur de cohésion sociale», estime l'Honorable Claudia Ikia Sassou N'Guesso

Face à l'effervescence des jeunes pour la coupe du monde de football, l'honorable Claudia Ikia Sassou N'Guesso vient d'offrir plus d'une dizaine d'écrans géants avec kits complets aux populations de l'arrondissement 6, Talangai, pour la retransmission des matchs du Mondial.



Consciente du rôle fédérateur du football et du brassage des populations, Claudia Ikia Sassou N'Guesso se préoccupe de la jeunesse de cet arrondissement de plus de 480.000 habitants et où ladite jeunesse représente plus de 70% de la population active. Après un premier mandat marqué par de nombreuses réalisations au profit des populations de sa propre



Claudia Ikia Sassou N'Guesso

circonscription, quartier 68; marché moderne, achat de grands transformateurs pour l'électricité, amélioration de la qualité de la vie dans la circonscription, le second mandat s'oriente de plus en plus vers la formation des jeunes de tout l'arrondissement 6 Talangai aux métiers comme la maçonnerie, la plomberie, la coiffure, la pâtis-

serie et autres. Le chômage touche sévèrement les jeunes dans cet arrondissement comme c'est le cas dans toute la ville de Brazzaville.

L'assistance aux mamans de différents quartiers par des aides multiformes vient compléter ce chapelet d'oeuvres bienfaitrices en faveur des populations souvent en difficulté d'accès à l'eau potable (octroi de plusieurs forages), à l'électricité, à l'éducation, à la santé.

Les populations de cet arrondissement 6 Talangai ont en mémoire l'esprit altruiste de l'Honorable Claudia Ikia Sassou. Elles l'ont élue avec succès, par deux fois comme tête de liste aux locales, pour le compte du Parti congolais du Travail.

En se tournant vers le sport, l'honorable Claudia Ikia Sassou apporte une solution salvatrice aux jeunes, amoureux du football. Les 10 écrans géants placés en des lieux de forte affluence humaine permettent aux jeunes de suivre, au jour le jour, un mondial plein de surprises et où les équipes légendaires tombent, tandis que les moins attendues excellent par leur performance.

L'Allemagne championne en titre s'est inclinée devant le Mexique par un score de 1-0. De même que le Brésil, fortement plébiscité, mais accroché par la Suisse, score final un but partout.

"A chaque événement, nous savons que nos problèmes seront résolus par Maman Claudia Ikia, et c'est pourquoi nous l'appelons ici, au quartier 68, Maman Solutions», s'exclama Ferdinand Obam, jeune de 18 ans, très porté vers le football.

Claudia Ikia Sassou, icône de la charité, au-delà même de sa circonscription ne cache pas sa satisfaction de voir les jeunes s'épanouir et cela, grâce à l'appui de ses nombreux donateurs et partenaires qui lui viennent en aide chaque fois qu'il y a des besoins pour les populations. C'est le cas de la grande société BUROTOP dont l'expérience en la matière date dès son année d'implantation au Congo, en 2002.

Toutefois, interceptée par la presse, au détour de la visite des 10 sites où les jeunes de Talangai se délectent massivement du mondial du football, Claudia Ikia Sassou a déclaré : «J'ai voulu agir en faveur des jeunes pour leur montrer combien le sport est important pour nous tous. On gagne plus avec son coeur, avec sa volonté, qu'avec autre chose. Ce Mondial est une belle occasion pour susciter des vocations, des talents. Mon coeur est dans le sport, tout comme ma volonté est de persuader ces jeunes que le sport est un réel facteur de cohésion sociale».

Driss SENDA



Organisation mondiale de la Santé

BUREAU REGIONAL DE L'AFRIQUE

BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/021/2018

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DU SUIVI, DU CONTROLE TECHNIQUE ET DU CONTROLE QUALITE DES TRAVAUX DE :

LOT N°1 : AMENAGEMENT D'UN ESPACE VIP Y COMPRIS AMEUBLEMENT TOILETTES ET COULOIR D'ACCES.

ET

LOT N°2 : REHABILITATION DE LA FACADE AU DESSUS DE L'AUVENT DU BATIMENT PRINCIPAL DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE

Le Bureau Régional de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'Afrique (OMS/AFRO) désire engager une entreprise qui sera chargée du suivi et contrôle technique et contrôle qualité des travaux d'aménagement d'un espace VIP y compris ameublement toilettes et couloir d'accès (Lot n°1) et de la réhabilitation de la façade au-dessus de l'auvent du bâtiment principal (Lot n°1 2) du bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique.

En effet, les espaces attenants à cette salle tels que, les toilettes, le hall d'entrée, l'auvent et le couloir doivent également être rénovés afin de les mettre au même standing que la salle de conférence n°1

Pour parachever cette vision, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique se propose de procéder à l'aménagement d'un espace VIP dans le magasin de la salle de conférence n°1 et à la réhabilitation de la façade située au-dessus de l'auvent du bâtiment principal.

C'est à ce titre que l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres pour, le recrutement d'un bureau d'étude pour le contrôle et le

suivi desdits travaux.

2- Profil du bureau d'études :

- Essentiel : Minimum 10 ans d'expérience dans le génie civil et une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de l'architecture intérieure. Disposer d'un personnel clé hautement qualifié. Le chef de mission devra être un architecte appuyé par un ingénieur en génie civil. Les deux devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la construction /réhabilitation des salles de conférence. Une bonne expérience avec les Agences des Nations Unies, une ONG internationale ou une firme de renommée internationale serait un atout ;
- Souhaitable : Expérience pratique dans l'aménagement des salles de haut standing, les salles VIP notamment.
- Tous le détail relatif à la mission est consigné dans le Cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPT) élaboré à cet effet.
- Les bureaux d'études intéressés sont invités à retirer le Cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPT)

jusqu'au 28 juin 2018, entre 9H et 13H, auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué » :

LES ENVELOPPES CONTENANT LES DEUX OFFRES (LOT N°1 ET LOT N° 2) SERONT FERMEES SEPAREMENT et devra porter la mention

«LOT N°1 : SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DU SUIVI, DU CONTROLE TECHNIQUE ET DU CONTROLE QUALITE DES TRAVAUX DE D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VIP Y COMPRIS AMEUBLEMENT TOILETTES ET COULOIR D'ACCES DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE ET

« LOT N°2 : REHABILITATION DE LA FACADE AU DESSUS DE L'AUVENT DU BATIMENT PRINCIPAL DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE L'enveloppe devra être déposée au plus tard le 6 Juillet 2018 à 14H00 à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le Mercredi 29 juin 2018 à 10H avec comme programme :

- 10H00 à 10H15 : séance de briefing ;
- 10H15 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
- 10H30 à 11H45 : séance de questions/réponses.

Notes bien :

Les soumissions groupées lot 1 et lot 2 ainsi que les soumissions par voie électronique seront rejetées. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées; **La soumission des documents administratifs est obligatoire pour chaque lot.**

Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante: afrgoafro@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

Message d'exhortation de Monseigneur Louis Portella Mbuyu, Evêque de Kinkala

Les ossements desséchés revivront (Cf. Ezéchiel 37)

1. Introduction

«Le Seigneur dit: «Fils d'homme, ces ossements (desséchés) peuvent-ils revivre?» (Ezéchiel 37, 3). Chers frères et sœurs, Nous voici à une nouvelle étape de notre histoire tourmentée. Les accords de paix et les démarches engagées pour leur mise en œuvre effective suscitent en nous comme un regain d'espoir.

Oui, nous avons beaucoup prié, avec persévérance, «espérant contre toute espérance» (Romains 4, 18), pour que la paix revienne. Il est même arrivé à certains parmi nous de plonger dans le découragement, car, il faut le reconnaître, la souffrance n'a que trop duré. Et, d'autre part, ces tristes situations donnent l'impression de se reproduire de manière récurrente (régulière), après une période d'accalmie, au point que certains ont fini par penser que notre département aurait encouru une malédiction...

En effet, après l'expérience douloureuse des années 1997-1998-1999, qui, de manière intermittente, s'est pratiquement prolongée jusqu'en 2007, nous avons connu un certain répit durant lequel une conviction commençait à s'enraciner dans nos esprits et dans nos cœurs : une page de l'histoire de notre pays et particulièrement de notre département, était définitivement tournée.

Et voilà que, presque dix ans après, nous avons revécu les mêmes tristes situations : beaucoup d'entre nous ont été forcés de laisser leurs villages pour aller vivre comme des «étrangers sur leur propre terre».

Ainsi, nous étions devenus semblables aux enfants d'Israël déportés en captivité à Babylone, loin de leur terre, qui se disaient : «Nos ossements sont desséchés, notre espérance est détruite, nous sommes perdus...» (Ezéchiel 37, 11-15).

Mais, en réponse à ce cri de désespoir, voici le message que le Seigneur Dieu leur avait adressé, et que nous pouvons et devons accueillir et reprendre à notre compte :

«Ainsi parle le Seigneur Dieu: je vais ouvrir vos tombeaux; je vous en ferai sortir, ô mon peuple, et je vous ramènerai sur la terre d'Israël. Vous saurez que je suis le Seigneur, quand j'ouvrirai vos tombeaux et vous en ferai remonter, ô mon peuple. Je mettrai en vous mon esprit, et vous vivrez; je vous donnerai le repos sur votre terre. Alors vous saurez que je suis le Seigneur: j'ai parlé et je le ferai: oracle du Seigneur» (Ezéchiel 37, 12-14). Réconfortés par ce mes-

sage divin, nous devons raviver notre foi en l'amour miséricordieux de notre Dieu.

Oui, Dieu ne maudit pas ! Dieu n'abandonne jamais ses enfants. C'est Lui qui, en nous créant merveilleusement, et en rétablissant notre dignité plus merveilleusement encore, par la mort de son Fils, «nous a aimés le premier» (I Jean 4, 19).

«Je t'aime d'un amour éternel; aussi t'ai-je maintenu ma faveur» (Jérémie 31, 3), nous déclare-t-il.

Oui, avec Dieu, aucune situation n'est définitivement sans espoir ! Telle est la certitude inébranlable qui doit nous insuffler du courage pour affronter n'importe quelle épreuve, même désastreuse, que nous pouvons traverser.

2. Rendre grâce

«Rendez grâce au Seigneur: il est bon, éternel est son amour!» (Psaume 136).

La première démarche à laquelle nous sommes tous invités, consiste à rendre grâce au Seigneur. Si la paix nous revient, c'est tout d'abord à Dieu que nous le devons. C'est lui qui a éveillé l'esprit et ouvert le cœur de nos responsables, pour qu'ils s'engagent résolument dans ce processus de paix, car il est un Dieu de paix, comme nous le rappelle le Psaume 84 (85).

«J'écoute: que dira le Seigneur? Ce qu'il dit, c'est la paix pour son peuple et ses fidèles; qu'ils ne reviennent jamais à leur folie» (Psaume 84, 9).

Nous devons aussi savoir dire merci à nos responsables qui travaillent à ce retour de la paix dans notre département et, par voie de conséquence, dans l'ensemble du pays.

Nous pensons ainsi au Chef de l'Etat et à tous ses collaborateurs, ainsi qu'à tous les autres que Dieu seul connaît et qui, dans le silence et la discrétion, ont contribué et contribuent encore à l'instauration de cette paix.

Nous avons aussi à prier pour eux, afin que le Seigneur leur donne la force de ne pas laisser freiner leur élan pour une raison ou pour une autre et d'aller jusqu'au bout de leur engagement en vue d'une paix totale et définitive.

3. Pardonner

«Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait; alors à ta prière, tes péchés seront remis» (Siracide 28, 2).

La deuxième démarche spirituelle à laquelle le Seigneur nous demande de consentir, est celle du pardon.

Le Pape Saint Jean-Paul II, dans un message à l'occasion de la Journée mondiale



Mgr Louis Portella Mbuyu

de la Paix, avait déclaré: «L'Eglise enseigne qu'une véritable paix n'est possible que par le pardon et la réconciliation» (Janvier 2002 et 2004).

Le pardon, qui est une dimension de l'amour, n'a pas de limite. A la question de Pierre: «Combien de fois dois-je pardonner? Jusqu'à sept fois?»

Jésus répond: «Je ne te

que nous refusons d'aimer, chaque fois que nous entretenons des sentiments ou des pensées contraires à l'amour, nous nous défigurons, nous contribuons à notre propre destruction, nous brisons les élans du cœur, nous éteignons la foi créatrice qui donne la force de contribuer au triomphe de la vie par la réconciliation, et la reconstruction...

Comme nous le dit Saint Paul: «Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien.» (Romains 12, 21). Oui, mes frères et sœurs, le Seigneur nous invite à pardonner à nos jeunes du département qui ont contribué à la destruction des villages, à la perte de vies humaines, jusqu'à «fouler aux pieds» (profaner) les valeurs morales de notre «kimuntu». Ce sont nos enfants. Et non seulement il faut pardonner mais le Seigneur nous invite aussi à prier pour eux et à les aider

leur responsabilité.

4. Réfléchir

«Amour et Vérité se rencontrent» (Psaume 84(85), 11).

Je lance un appel à tous ceux qui peuvent participer à une réflexion en profondeur sur la situation, on ne peut plus énigmatique, de notre département. Je pense particulièrement aux sages, aux responsables, aux cadres... Afin d'écarter toute éventualité de récidive dans cette expérience malheureuse, il est important et même urgent que certains parmi nous se mettent ensemble afin d'apporter, avec sérénité, sans polémique, toute la lumière: - sur l'origine de ce phénomène du mouvement des Ninjas Nsiloulou, et son évolution jusqu'alors; - sur l'origine de leur leader actuel, la cause qu'il défend et le résultat de son action...; - sur la nature exacte de ce mouvement (religieux? ou politique) et de son impact réel dans le devenir de notre département.

Il nous faut aussi faire un diagnostic lucide, sans se voiler la face, sur ce qu'est devenu réellement notre département, du point de vue culturel et éthique (avec des générations des jeunes qui ne sont plus allés à l'école, qui n'ont appris aucun métier et dont certains ont fini par perdre le sens des valeurs indispensables à la vie sociale), comme du point de vue économique...

5. Reconstruire

«Le Seigneur dit: Ne faites plus mémoire des événements passés, ne songez plus aux choses d'autrefois. Voici que je fais une chose nouvelle: elle germe déjà, ne la voyez-vous pas?» (Isaïe 43, 18-19).

Oui, mes frères, ne nous attardons pas sur le passé, sur ce que nous avons perdu. Certains d'entre nous ont été rappelés à Dieu. Le Seigneur a permis que nous puissions vivre encore maintenant. Que son nom soit béni!

Ainsi donc, si nous nous débarrassons de nos sentiments négatifs de regret et d'amertume, si, au contraire nous laissons le Seigneur répandre son amour dans nos cœurs par l'Esprit Saint qu'Il nous donne toujours (Cf. Romains 5, 5), s'il «met son esprit dans nos ossements desséchés pour que nous revivions», (Cf. Ezéchiel 37, 14), alors, soyons convaincus de par notre foi, que nous serons capables de reconstruire, de recréer, de ressusciter notre département, à tous les niveaux: - au niveau de l'économie, en relançant surtout l'agriculture et l'élevage avec les activités commerciales qui

y sont liées; - au niveau moral et culturel, en favorisant les réconciliations et en promouvant les valeurs du «kimuntu» de notre culture ancestrale, éclairées par l'Evangile, en réhabilitant les écoles et en construisant d'autres, pour que les jeunes reprennent le goût d'apprendre; - au niveau social, en développant la vie associative qui redonne le goût de vivre ensemble, de travailler ensemble, de fêter ensemble, de se soutenir les uns les autres dans les moments de peine, de rendre nos villages toujours plus beaux, plus propres et aussi, «plus verts», comme le recommande le gouvernement.

Oui, avec la force de l'amour, nous pouvons recréer un département «transfiguré». Nous en avons les capacités.

«Voici que je fais toutes choses nouvelles», nous dit le Seigneur (Apocalypse 21, 5). Et c'est à travers nous qu'Il le fera.

6. Conclusion

Que le Seigneur nous donne de pouvoir reconnaître que le temps d'épreuve que nous vivons est aussi un temps de grâce; Saint Paul nous y invite:

«Nous mettons notre fierté dans la détresse elle-même, puisque la détresse, nous le savons, produit la persévérance; la persévérance, produit la vertu éprouvée; la vertu éprouvée produit l'espérance; et l'espérance ne déçoit pas, puisque l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'esprit Saint qui nous a été donné» (Romains 5, 3-4).

Oui, que les difficultés et les malheurs ne nous abattent pas, ne nous brisent pas. Bien au contraire, comme nous y invite l'auteur de la Lettre aux Hébreux:

«Courons avec endurance l'épreuve qui nous est proposée, les yeux fixés sur Jésus qui est à l'origine et au terme de la foi» (Hébreux 12, 1-2).

Une telle endurance n'est possible que si nous entretenons en nos cœurs, l'assurance de foi que nous partage l'Apôtre Paul en ces termes: «Oui, j'en ai la certitude: ni la mort ni la vie, ni les anges ni les principautés, ni le présent ni l'avenir, ni les puissances, ni les forces des hauteurs ni celles des profondeurs, ni aucune autre créature, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté dans le Christ Jésus notre Seigneur». (Romains 8, 38-39)

Donné à Kinkala,
le 14 mai 2018

† Mgr Louis PORTELLA
MBUYU
Evêque de Kinkala



La cathédrale Sainte Monique

dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois» (Matthieu 18, 21-22).

Certes, les souffrances que nous avons subies ne peuvent pas ne pas faire naître en nous des sentiments de rancœur, même de haine, des désirs de vengeance. Elles peuvent aussi nous pousser à proférer des paroles de malédiction à l'endroit de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont causé tant de torts, tant de malheurs: mort des êtres chers, maisons pillées ou détruites, humiliations de toutes sortes.

Mais entretenir de tels sentiments négatifs, c'est se faire mal à soi-même, sans qu'on ne s'en rende compte.

En effet, nous avons été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu qui est amour; et ainsi «l'amour est notre vocation innée et fondamentale» (Jean Paul II). Par conséquent, chaque fois

à retrouver une vie digne, car ils sont capables eux aussi, s'ils se ressaisissent et, s'ils se sentent acceptés, d'apporter une vraie contribution à la reconstruction du département.

Il nous faut aussi pardonner à certains éléments de la Force publique qui nous ont fait souffrir et nous ont même humiliés. Beaucoup parmi eux ont, hélas, perdu leurs vies.

A nous de prier pour eux tous, et aussi pour qu'ils soient mieux formés par leurs responsables, afin d'être à la hauteur de leur noble mission.

Il nous faut enfin pardonner d'une manière générale, à tous ceux, qui, d'une manière ou d'une autre, à quelque niveau que ce soit parmi nos responsables, ont été cause ou complices de nos malheurs. Nous les remettons entre les mains de Dieu, qui, dans sa grande miséricorde, leur fera prendre conscience de

Visite de Mgr Francisco Escalante Molina à la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo

«Soyez des fervents chrétiens, c'est un engagement que vous prenez devant Dieu»

Au terme d'une semaine riche en événements marqués par les conférences débats, l'adoration du Saint Sacrement et un concert de chants, la Semaine eucharistique débutée le mardi 29 mai, a pris fin ce dimanche 3 juin 2018 avec la solennité du Saint Sacrement ou Fête-Dieu. Mgr Francisco Escalante Molina, Nonce apostolique au Congo et au Gabon, a présidé l'eucharistie, célébrée pour la circonstance dans la cours paroissiale. Il était entouré des pères Jean De Dieu Passy, curé de la paroisse, Aimé Porret, et des abbés Sébastien Zoubakela, Apollinaire Bounkazi et Annel Bakan-dila.



Mgr Francisco Escalante Molina

vent à la messe et, si on est préparé prenons toujours la communion, car c'est la vie du Christ en nous. Quant à vous qui recevez les sacrements aujourd'hui, soyez des fervents chrétiens, c'est un engagement que vous prenez devant Dieu, devant la communauté et devant les familles. Alors, il ne faut pas trahir votre foi par les mauvais comportements, ne gaspillez pas ou n'abîmez pas la grâce de Dieu par l'impolitesse, la paresse, le vol, la tricherie, le mensonge, la zizanie, la division, l'infidélité, le tribalisme ou le régionalisme. Le vieil homme doit mourir et devenez des hommes nouveaux, des femmes nouvelles dans l'Esprit.»

Après le chant d'action de grâce, le curé a repris la parole pour remercier d'abord les

invités de marque dont Mgr le Nonce apostolique, à qui un précieux cadeau a été remis. Déballant son cadeau, Mgr Francisco Escalante Molina a rappelé le rôle du Pape et du Nonce apostolique dans l'Eglise. Vu l'ampleur de la mission, il a sollicité les prières des chrétiens pour les deux serveurs de Dieu. Au cours de cette messe, les couples Abel et Christine Diatouadi, Aubierge et Bernard Mpompa ont reçu tour à tour des mains du père Aimé Porret et du Nonce apostolique leurs diplômes d'étain soit 10 ans de fidélité dans le mariage. Avant de se séparer une procession du Saint Sacrement a eu lieu dans le quartier.

Nathan DANDOU SIASSIA

XXII^e dimanche du Temps Ordinaire-B-

Jésus leur fait affronter la tempête

Textes: Job 38, 1 – 11; Ps. 106; 2 Co 5, 14-17; Mc 4, 35 – 41

Chers Frères et Soeurs,

La page de l'Evangile de ce douzième dimanche du Temps Ordinaire de l'année B; nous plonge au cœur même de ce que les disciples vivent avec Jésus dans la barque. En effet, après une longue journée avec la foule, Jésus prends l'initiative de changer de cap. Il demande à ses disciples de «passer sur l'autre rive». Ils laissent la foule. Le seul moyen pour eux d'aller sur l'autre rive c'est de prendre la barque. C'en est fait! Les voilà en train de naviguer ce soir-là. Soudainement la "météo" n'est plus en leur faveur. Le temps n'est plus clément du tout, il change. En survint alors une forte bourrasque et les vagues se jetaient dans leur barque. Pour les disciples de Jésus, ils sont perdus. La mort se fait proche. Surtout à cette époque ils n'avaient pas des gilets de sauvetage.

Comment affronter cette tempête? Leur incapacité se fait sentir. Ils poussent des cris. Ils sont saisis de crainte et de frayeur. Quant à Jésus qui a pris l'initiative de «passer sur l'autre rive» dors, tranquillement. Il est sûrement fatigué de toute cette journée où il a enseigné. Il se laisse guider par ses disciples. Cependant, ceux-ci sont dans la tourmente des eaux qui envahissent leur barque. Jésus est-il indifférent de ce qui se passe autour de lui? Ce qui est sûr et certain il est dans son sommeil au fond de la barque. Jésus dors! C'est pourtant à cause de lui que les disciples sont dans cette situation dramatique et chaotique.

Quelle expérience les disciples font-ils à ce moment crucial? La peur et l'inquiétude ne tardent pas à gagner leurs cœurs. Dans ce tourment où se trouvent les disciples; Jésus est réveillé. La menace de violente tempête et les menaces des paroles de Jésus au vent violent, à la houle ont un effet immédiat «silence, tais-toi,» et la tempête fut apaisée. Jésus ramena le temps violent et menaçant au silence et les flots se turent. Cette expérience des disciples confrontés à la violente tempête, nous l'avons réellement vécue durant notre pastorale sur le fleuve Congo dans le Diocèse d'Impfondo au Congo Brazzaville, il y a plusieurs années. Nous étions en train d'accoster sur le rivage lorsqu'un vent violent secoue notre embarcation. Nous n'avions aucun gilet de sauvetage. Le temps était menaçant.

Chers Frères et Soeurs,

Quand le vent vous secoue, ballottés de tous côtés, il est vital d'avoir le bon réflexe de s'agripper à quelque chose et de résister aux assauts du vent. En général, dans ces cas-là, vous êtes seuls avec vous-même. Le désespoir vous guète. C'est ce que vivent les disciples dans la barque. Cependant avec Jésus le vent tomba.

Chers frères et sœurs,

Notre vie ressemble à cette barque des disciples qui prend de l'eau de partout. Mais quelle est notre confiance en Jésus? Parfois nos craintes nous envahissent et nous oublions que Jésus est là au cœur de nos tempêtes; non pas pour les enlever comme par miracle mais pour nous donner sa paix que nul ne peut détruire.

La question de son identité se pose au regard de l'évènement qu'ils viennent de vivre. Qui est Jésus pour les disciples? «Qui est-il donc, pour que même le vent et la mer lui obéissent?». Jésus est cette personne qui vient nous sauver. Il enlève notre peur. Notre foi en Jésus est cette confiance qui doit nous animer tout au long de notre vie. Avec Jésus tout se terminera bien, quelle que soit la gravité de nos tempêtes qui nous menacent. Avoir cette confiance en Jésus, c'est éloigner de nous la peur, la frayeur.

Dans ce monde "plein de tempêtes" comment donner le goût d'avoir confiance en Jésus? ... Quelle est notre confiance vis-à-vis de lui? En effet aujourd'hui vu les vicissitudes de la vie, beaucoup de personne se détournent de Dieu. Mais nous n'en resterons pas à ce constat désolant, car Jésus ne se laisse pas s'endormir, heureusement! Il nous rejoint dans nos événements, dans nos tourments pour nous donner la Paix. C'est là notre espérance et notre foi. -Un couple de paysan nous faisant remarquer : «Nous n'aurons jamais trop de notre vie entière pour remercier Jésus d'avoir montré sa présence dans notre foyer face aux tempêtes vécues.» Comme le souligne la première lecture (Job 38, 1 – 11) Dieu rappelle à Job qu'il est le Maître de toute situation.

De tout ce qui précède, force nous est de dire que la confiance en Dieu est le seul recours, le seul moyen pour que chaque chrétien puisse traverser les tempêtes de la vie. C'est là la base de notre foi et de notre croyance.

Père Bruno Cyriaque Dimanche MOUNIENGUE, Cssp

Paroisse Christ-Roi d'Imvouba (Archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Anatole Milandou a conféré la confirmation et béni la Grotte mariale

En la fête du Saint Sacrement, du Corps et du Sang du Christ, le dimanche 3 juin 2018, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a conféré le sacrement de confirmation à 21 chrétiens des paroisses Christ-Roi d'Imvouba et Saint-Marc d'Odziba et a béni la Grotte mariale dédiée à Notre-Dame de la Paix. C'était au cours d'une messe unique qu'il a célébrée dans la cour paroissiale. Les abbés Donald Wafa Bantsimba et Same Akomo Tchouah, respectivement curés des deux paroisses ont concélébré la messe.



Mgr Anatole Milandou

sacrement de l'eucharistie. La confirmation est la pentecôte du Christ, où nous avons les sept dons de l'Esprit», a-t-il déclaré.

Pendant l'action de grâce, Mgr Anatole Milandou a procédé à la bénédiction de la Grotte



Abbé Donald Wafa Bantsimba

mariale dédiée à Notre-Dame de la Paix qui rappellera le lien étroit entre la Vierge Marie, le Christ et son Eglise.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

IN MEMORIAM

23 juin 1998 – 23 juin 2018

Il y a 20 ans que le Seigneur a rappelé à Lui sa servante, Madame LEBELA née AKESSE Germaine. A l'occasion de ce triste anniversaire, les enfants LEBELA et la famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. A cet effet, une messe pour le repos de son âme sera célébrée le dimanche 1er juillet 2018, à 10h30, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.



Paroisse Saint-François d'Assise (Archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Francisco Escalante Molina a conféré le sacrement de l'Eucharistie

Nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Francisco Escalante Molina était l'hôte des chrétiens de la paroisse Saint-François d'Assise, dimanche 17 juin 2018. Il a présidé la messe au cours de laquelle 41 chrétiens adultes de cette paroisse baptisés la veille, ont reçu le sacrement de l'Eucharistie (première communion) et une d'entre eux a reçu le scapulaire. L'abbé Jonas Koudissa, curé et les trois vicaires de la paroisse ont concélébré, sous l'animation de la chorale Daniel Brottier, l'une des trois que compte la paroisse.

Tout a commencé par le mot de bienvenue du curé de la paroisse, qui a souhaité bon accueil au Nonce apostolique. Dans son homélie tirée de l'Evangile de Marc (Mc 4,26-34), ce dernier a expliqué l'ambition qui doit animer tout disciple du Seigneur: «Notre ambition est de plaire au Seigneur. C'est pourquoi le chrétien catholique où qu'il soit: à la maison comme à l'église, au travail, à l'école comme dans la rue, dans son pays, dans sa ville natale ou à l'étranger, est appelé à cheminer dans sa foi et à respecter les Commandements de Dieu». Cette ambition est également illustrée dans la seconde lecture du jour où Saint-Paul demande aux chrétiens de «plaire au Seigneur à tout prix, c'est-à-dire de faire sa volonté, de plaire au Seigneur et non aux hommes. Il est donc question d'abandonner le plus tôt possible tout ce qui est superflu, de soigner nos cœurs et non seulement nos corps, pour les rendre bons et beaux devant le Seigneur, car à la fin de toute chose, chacun de nous recevra ce qu'il mérite».

Mgr Francisco Escalante Molina a rappelé que «Jésus nous parle du règne de Dieu comparé ici à la semence jetée en terre, serrée, silencieuse et discrète. Jésus travaille de jour comme de nuit, il fait germer et grandir ce qui est planté. A travers cette parabole, Jésus nous invite à la confiance, à la foi en lui et en Dieu le Père Créateur. Aussi, cette parabole annoncée dans l'Evangile nous apprend que le Royaume des cieux n'est pas loin de nous, mais plutôt quotidiennement proche de nous. Jésus reviendra pour juger les vivants et les morts à la fin des temps». S'adressant particulièrement aux premiers communiant, le Nonce apostolique les a exhortés: «à respecter les Commandements de Dieu. Cet engagement exige la fidélité, la responsabilité, la constance, mais aussi la confiance. Soyez des hommes et des femmes de foi, mettez votre confiance en Jésus Christ! Lui qui fait germer et grandir les graines en tout temps et en tout lieu. Pensez au Seigneur, ne l'abandonnez pas! N'oubliez pas la grâce inestimable que vous recevez ce jour, elle n'a pas de prix.



Le Nonce apostolique, le curé et les prêtres de la paroisse posant avec les premiers communiant.

Prenez Jésus comme votre ami, votre confident de route et surtout comme votre Maître! Il est le chemin, la vérité et la vie. Il donne la vie en abondance et celui qui marche à sa suite sera toujours comblé de gloire et de bienfaits de Dieu. Il leur a commandé de «chercher avant tout les valeurs de la vie et non les antivaluers; de ne pas suivre les mauvais maîtres ou d'autres formes de déviance juvénile! Saint-Paul nous dit que le péché conduit à la mort et le salaire du péché c'est la mort». Faisant siens les propos du Pape François, le Nonce apostolique a rappelé aux premiers communiant d'avoir «le courage d'aller à contre-courant», de reconnaître Jésus comme leur sauveur. «Vous qui recevez ce sacrement aujourd'hui et nous qui l'avons reçu, et ceux qui vont le recevoir dans le futur, sachez que participer à la messe dominicale est un devoir. Que chacun et chacune

devienne l'instrument de la paix du Seigneur; que l'on mette l'amour là où il y a la haine, la vérité là où il y a l'erreur, la lumière là où sont les ténèbres, la paix là où il y a la guerre, la justice où il y a l'injustice», a-t-il conseillé, en s'inspirant de la prière de Saint-François, le saint patron de paroisse. Prenant la parole, Mme Dorothee Ouétiniqué, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial, a prononcé le mot de remerciements à l'endroit du Nonce qui, en dépit de son agenda de travail chargé, a honoré la communauté chrétienne de Saint-François d'Assise en portant sa joie à son comble. La fin de la messe a donné lieu à la visite guidée du chantier paroissial où est en construction un bâtiment de type R+2 qui abritera plusieurs services de la paroisse.

Victor GUEMBELA

Diocèse de Kinkala

Reprise des activités des «Amis de Dominique Savio» à la cathédrale Sainte-Monique

Le groupe «Les Amis de Dominique Savio» avait commencé ses activités à la cathédrale Sainte-Monique de Kinkala, en octobre 1991. Très vite, il s'est imposé comme l'un des plus dynamiques mouvements d'apostolat des jeunes par les jeunes avec des animateurs comme Adéline Mampouya, Julien Matsokota, Stéphane Bivoumboukoulou, actuel responsable des frères de campagne de Saint-Augustin, Sylvain Vianney Bamana, actuel curé de la paroisse Sainte-Rita de Moukondo, et feu Guy Nkounkou. Mais quand la première guerre du Pool (1998-1999) a éclaté les encadreurs et les Jeunes du groupe - tout comme les autres paroissiens - se sont dispersés. Depuis lors la reconstitution du groupe devenait difficile avec les troubles interminables que subit le département du Pool. Toutes les tentatives de relance dans l'entretemps ont échoué. Mais à la faveur du retour «des anciens» comme Julien Matsokota et Christianie Loko à Kinkala et après un travail patient et laborieux des aumôniers Benjamin Nsouka et Sr Sylvie Bounzeki, un groupe de vingt-cinq jeunes filles et garçons s'est reconstitué. Il a fait sa sortie officielle le 20 mai 2018, en la fête de la Pentecôte.



Les membres de l'ADS de Kinkala

Cette sortie officielle était précédée par quelques activités: une neuvaine du 27 avril au 5 mai 2018, et un concert de chants religieux auquel étaient associés les Yambote et les Elisa, le samedi 19 mai 2018 à 18 heures.

Les débuts étant toujours difficiles, les responsables des Amis de Dominique Savio de Kinkala lancent un appel à toute personne de bonne volonté de leur venir en aide pour l'acquisition des documents relatifs à la vie de leur Saint Patron, d'un tam-tam et de tout autre matériel pouvant aider à la formation humaine et spirituelle des jeunes.

Au moment où beaucoup de jeunes se détournent du chemin de l'Eglise et s'adonnent allègrement au vol, au sexe, à la drogue, à la violence, en avoir quelques-uns dans nos mouvements d'apostolat est une grâce. Une attention toute particulière doit donc leur être accordée.

Cette sortie officielle était rehaussée de la présence de quelques ADS de Saint-Pierre Claver de Bacongo et de Saint-Charles Lwanga de Makélékélé.

Après la messe, le groupe a offert un repas d'amitié à ses invités dont l'abbé David Ntelombila, curé de la paroisse Sacré-Coeur de Massembo-Loubaki venu - au nom de Mgr Louis Portella Mbuyu - conférer le sacrement de la confirmation à 86 chrétiens. Puisse Les Amis de Dominique Savio retrouver leur place d'antan dans la paroisse.

Frédéric BAVOUKININA

Réflexion

Les sacrements, une nouvelle Pentecôte en Afrique

Lors de la première Pentecôte chrétienne vers l'an 30 à Jérusalem, l'Esprit Saint était répandu sur les Apôtres comme les flammes de feu (Ac 2,3). Tous les disciples présents à Jérusalem, ce jour-là, étaient habités par l'Esprit de Dieu Vivant. Cet Esprit leur avait donné la faculté d'entendre les langues étrangères (Ac 2,6).

Depuis ce jour, l'Esprit du Ressuscité œuvre silencieusement et sans cesse dans tout être humain. Et, l'événement de la Pentecôte continue à se vivre de diverses façons dans le quotidien. Actuellement, la Pentecôte se réalise chaque jour, sans vent violent ni langues de feu. Cela signifie qu'une descente invisible de l'Esprit Saint, mais réelle, se perpétue aussi dans notre Eglise d'Afrique. Autrement dit, en Afrique, la Pentecôte est actualisée par la célébration des sacrements. Par conséquent, les sacrements présentent le Christ qui agit par l'Esprit Saint dans l'Eglise. Cet Esprit agit bel et bien dans tous les sacrements, car il nous purifie, nous incorpore au Christ et fait de nous les enfants de Dieu dans le Baptême, il



Chalberdy Farell Bimokono

nous réconcilie avec notre Dieu par la Pénitence, il vivifie pour nous la chair et le sang du Christ dans l'Eucharistie, il purifie, fortifie, réconforte, donne la paix et le courage aux malades dans l'Onction de malades et il sanctifie les époux dans le Mariage afin de les aider à remplir leurs devoirs à bon escient. Qui plus est, dans les sacrements de la confirmation et de l'ordre, l'Esprit saint est communiqué d'une manière plus spéciale et plus efficace. Dans la confirmation, en effet, on reçoit l'Esprit Saint et l'abondance de ses dons.

De ce fait, il y a lieu de reconnaître que la confirmation est le sacrement par lequel les chrétiens sont rendus plus semblables au Christ et ils sont fortifiés par la force de Paraclet afin de témoigner le Christ partout et pour tout. C'est pour ainsi dire que le Ressuscité envoie son Esprit à chaque confirmé pour le revêtir de la même plénitude de lumière, de force, de courage, de sainteté qui fit l'âme des Apôtres dans la première communauté. De même, comme à la Pentecôte, l'Esprit Saint vient actuellement dans les âmes, à travers la confirmation, afin de conduire à leur perfection les qualités des chrétiens africains. La confirmation est donc la continuité de la Pentecôte dans l'Eglise. En d'autres termes, la confirmation, c'est la nouvelle Pentecôte de chaque chrétien. Ainsi, par ce sacrement, le même Esprit descendu sur les Apôtres à la Pentecôte vient soutenir les chrétiens africains dans leurs multiples difficultés (guerres, injustices, famine, chômage,...). Par ailleurs, par le sacrement de l'ordre, le candidat reçoit un présent singulier

de l'Esprit Saint en vue de bien exercer ces ministères dans l'Eglise. Alors, l'Ordination c'est ce sacrement qui marque une nouvelle effusion du Saint Esprit, puisque dans le rite d'Ordination sacerdotale, nous retrouvons ces paroles: «Père tout puissant, donne à tes fils la dignité du sacerdoce. Renouvelle en eux l'effusion de ton Esprit de sainteté; (...). Dans ce sacrement, le prêtre reçoit l'Esprit de Dieu qui le rend semblable au Christ. C'est aussi ce sacrement qui, par la force et le biais de l'Esprit Saint, configure le prêtre au Christ Prêtre, Pasteur, Maître et Serviteur. Ainsi, habité par le don de la grâce de l'Esprit, dans la célébration de l'Eucharistie, le prêtre agit «in persona Christi». Bref, la réception des sacrements confère à tout chrétien africain l'Esprit que le Christ ressuscité avait envoyé sur les Apôtres le jour de la Pentecôte.

Chalberdy Farell BIMOKONO
Séminariste
en II^e Année de Théologie
Grand Séminaire Cardinal
Emile BIAYENDA

COMMUNIQUE

L'Association Saint Michel Immaculée Conception de Ouenzé (ASMICO), «Bana Sango Grivaz»

et les paroisses Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, Saint Augustin de La Tsiémé, Saint Jean-Baptiste de Tangai, et Saint Joseph de Tout pour le Peuple commémorent le 10^e anniversaire de la mort



du Révérend Père Jean Marie Grivaz, le Grand Bâtitseur, samedi 28 juillet 2018, de 15h30 à 17h 30, causerie-témoignages sur la vie et l'œuvre du Père Grivaz; dimanche 29 juillet 2018, à 10h 30, messe solennelle en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

La fausse baisse du prix du ciment

Depuis quelques temps, on a pu observer, avec satisfaction, la baisse du prix des matériaux de construction en général et du sac de ciment en particulier. Ce produit qui est très demandé, car condition d'entrée dans la modernité qui apporte le prestige social en plus, a vu son prix sur le marché baisser assez fortement. On a à l'esprit un sac de ciment à 13000 francs, ciment importé à cette époque, et qui arrivait à Brazzaville, grand centre de consommation, par la piste, dans un rodéo, à travers forêt du Mayombe et savane du Niari-Bouenza, la terre rougeâtre, puis le sable dans le Pool. L'explication en est la mise en production des différentes cimenteries au Congo.

D'une capacité totale de production bien supérieure à la demande intérieure estimée, on aurait pu, du reste, s'attendre à une vraie dégringolade de ce prix. Mais en vain ! On assiste plutôt à la reproduction du schéma dans le secteur du pain: la multiplication des boulangeries, pourtant confrontée à une demande peu croissante, n'a pas favorisé la concurrence. Les cimenteries locales déjà en fonction, confrontées à une demande relativement stable, n'ont pas favorisé la concurrence. Bien au contraire. Il y a comme une entente sur les prix.

Trêve sur les prix

Telle paraît la devise dans ce secteur du ciment, du producteur au détaillant. En effet, on aurait pu se poser la question de savoir par quelle magie dans ce secteur dominé essentiellement par l'entreprise privée, la concurrence se solde par l'entente ? L'entente des cimenteries, l'entente des transporteurs privés, l'entente des commerçants privés. A titre

de comparaison avec un bien alimentaire importé, le corned-beef "Exeter", sa commercialisation se traduit par une concurrence sur son prix : d'un détaillant à un autre, on peut trouver une variation du prix jusqu'à 200 francs dans un rayon de 50 mètres. Or dans ce cas du ciment, même la qualité du produit par le code du genre 32.5R, etc., ne permet pas d'occasionner une différenciation des prix.

Un trait de caractère bien congolais : se jouer des concepts économiques en déjouant leur pertinence. Ordinairement, là où l'offre est supérieure à la demande, il y a baisse des prix ; là où la demande excède l'offre, il y a hausse des prix, l'explication se trouvant simplement et visuellement dans la rareté. Dans ce deuxième cas, les choses ne sont pas non plus si évidentes dans le cadre bien sécurisé de la structure économique nationale. Les Congolais vouent un culte bien spécifique à la rareté. En passant dans la rue, je lorgne



Michel Milandou

l'étal des fruits, et quelle surprise, un avocat à 350 francs. L'ananas, par ces temps de saison sèche, est du domaine de l'irréel : 750 francs le petit calibre. Pourtant, à le voir, il a déjà quelques jours d'exposition. Et le prétexte est toujours présent: la rareté.

Voici le seul concept économique que les Congolais semblent adorer. Nous adorons la rareté, jusqu'à tel point que les efforts d'investissement dans le pays ne semblent trouver justification que dans cette adoration. Mais les investissements eux-mêmes sont souvent frappés du sceau de ce caractère. J'ai longtemps observé que la multiplication des taxis, par exemple, et des «foula-foula» n'a pas pour effet la diminution du prix de transport, mais au contraire. Les «foula-foula» inventent la rareté en faisant le demi-terrain. Mais de l'autre côté du transport, concernant le transport au niveau territorial

national, la rareté s'organise autour du monopole, lorsque les voies de communication sont à la limite du désastre. L'état de la route justifie le monopole, qui est la seule façon de garantir une certaine rentabilité et donc de maintenir l'activité de transport. Ce monopole saute lorsque la voie de communication est prodigieusement améliorée. La concurrence y devient alors assez féroce, et l'offre de transport bien meilleure et de meilleur prix, comme on peut l'observer sur le trajet Brazzaville et Pointe-Noire. C'est par le jeu de la culture de la rareté que les sociétés nationales en situation de monopole n'ont pas pu prospérer dans cet espace national protégé par la loi juridique qui était loin de comprendre les subtilités de la seule loi qui vaille dans ce domaine, la loi de marché. Société nationale d'électricité (SNE), Société nationale de distribution d'eau (SNDE) et télécommunications ont toujours organisé la rareté, en se donnant comme objectif un quota de clients, en ayant choisi de maintenir le statut de bien de prestige, le service qui les nourrit et qui les a perdus: les charges fixes autour du compteur (entretien et location) représente 26% de la facture payée par le client SNDE, même si celui-ci est sous la connexion Bypass, et les taxes jusqu'à 18% ; pour le client SNE, les choses ne se présentent guère mieux: le droit à la consommation représente 38% du montant de la facture, 22% pour les taxes pour un consommateur moyen autour de 15000 francs. D'où, dans les zones urbaines, plus de la moitié des habitants ne sont pas connectés au réseau de ces sociétés. Un gâchis énorme. Cette marginalisation d'une partie de la population urbaine, par cette politique des coûts de connexion exorbitants, est la cause des pertes dans la gestion et au bout du compte, des entreprises rattrapées par leurs stratégies absurdes de gestion, les ayant conduites tout droit à leur liquidation.

L'illusion du développement par l'inflation a malheureusement conquis nos esprits. Cela peut s'entendre par l'action volontariste d'un Gouvernement, de laisser faire, si ce n'est de favoriser, des hausses des prix, afin de permettre la constitution de capitaux aux mains d'entrepreneurs capables de maintenir un certain niveau d'activité de production au niveau national. Si cette stratégie est menée à bon escient, elle peut avoir du bon répondant. Mais elle doit être limitée dans le temps, en ce sens que l'Etat ne doit plus subventionner les entreprises, puisqu'elles ont déjà bénéficié de la prime inflationniste.

Et la hausse de prix dans le cadre du ciment est encore là, mais personne ne la voit. Dans la note de conjoncture par le passé éditée par le ministère du Plan, les économistes du plan avaient bien débusqué les différentes facettes de la hausse du prix d'un produit au Congo. Bien que tout le monde le visse, tout le monde l'ignorait. Prenant le produit alimentaire de base que constitue le manioc, tout le monde voyait comment l'unité à 100 francs rétrécissait en volume et souvent aussi en poids. Ces économistes avaient su déjouer

le piège du volume et du poids, deux choses bien différentes. Car au poids et au volume, la productrice, l'équivalent de la boulangère, savait manipuler le manioc. Ainsi, d'un trimestre à l'autre, correspondant à la périodicité des études de terrain, le prix de manioc pouvait varier jusqu'à 20%. Cette méthodologie devrait éclairer la problématique du prix du ciment sur le marché congolais. En commençant par pointer du doigt l'emballage. Un aspect important dans le devenir de ces entreprises et leur présence sur le marché international auquel leur salut est rattaché.

Il y a déjà des années de cela, la cimenterie de Loutété, avec une capacité de production de plus de 200.000 tonnes, adoptait une stratégie commerciale pour le moins surprenante. Face à la politique des grands travaux dans la plupart des pays en Afrique centrale, cette entreprise n'avait pas trouvé mieux à faire que d'organiser la rareté. Elle choisissait ainsi de jouer contre la balance commerciale du Congo, puisque par rapport à la demande locale de ciment (moins de cent mille tonnes), le Congo était obligé d'importer de la Chine et de son voisin la RDC qui, soit dit en passant, n'avait pas une production suffisante pour la consommation intérieure. Comme pour détendre l'atmosphère socioéconomique si lourde, on entendit alors des arguments tout aussi ineptes dans le genre le Chemin de fer Congo Océan (CFCO) n'a pas de wagons et autres constats malheureux ; le transport serait alors la cause de la raréfaction du ciment sur le marché. Mais alors, le choc le plus rebutant venait de l'apathie du Gouvernement face à ce jeu de l'inflation, croyant favoriser l'enrichissement de certains individus, alors qu'il favorise plutôt l'appauvrissement général. Et il en est ainsi de tant de prix de biens sur le marché ; et il en est ainsi de tout ce silence de la part des économistes qui préfèrent assister à la déperdition nationale.

A regarder de près le sac de ciment, on voit tous ces écrits d'information. J'ai été plus attiré par l'information que le sac pèse 50 kg. J'ai assisté, un jour, au hasard de mes ballades, au dé-

chargement du stock de ciment sur un véhicule de transport venant tout droit de l'usine. J'ai été impressionné par ce déchargement à mains nues, avec les mains et la tête de ces jeunes. Mais, justement, c'est cela qui attirait mon attention. Des sacs de 50 kg que l'on soulève comme s'ils n'en pesaient qu'un tiers. Puis me souvenant quand même du type de sac d'emballage de la cimenterie Lukala en RDC, celui utilisé au Congo a bien un quart de volume en moins. J'en déduisais que le sac de ciment "Diamant", "Dangoté", "Forspack" et SONOCC ne pouvait pas faire son poids affiché. Le format est trop petit pour contenir 50 kg de poudre de ciment. Et encore une fois, qu'on cesse d'opposer à ce constat, l'argument tout trouvé de perte d'une partie de poudre dans la manutention. Ce format de sac ne peut en contenir au grand maximum que 40 kg. Ce sac en lui-même est si léger, question de contenir les charges d'exploitation. Dans un passé assez lointain, le sac d'emballage de ciment était fait de trois couches de papier, laissait s'échapper peu de poudre pendant la manutention, polluant moins l'environnement et était plus sécurisant pour la santé des personnes autour.

Ainsi donc, on ne sait pas comment ces cimenteries vont s'y prendre à conquérir les marchés nationaux africains avec des sacs affichant une fausse information sur son poids, que les potentiels importateurs ne tarderont pas à connaître. Ces sacs ne valent pas leur prix. Dans un contexte de concurrence, le sac de ciment devrait coûter 20% en moins du prix affiché pour être en conformité avec l'information du poids affiché. Par ailleurs, qu'il s'agisse du marché international ou national, cette exigence s'impose pour écouler le maximum d'une production totale qui est largement au-dessus des besoins du marché intérieur congolais. Un prix concurrentiel permettra de susciter des besoins, y compris sur le plan collectif. Pourquoi ne pas penser qu'un prix juste décidera les individus à pallier les insuffisances de la collectivité en matière par exemple d'assainissement. Les gains dans la société sont multiformes...

Michel MILANDOU

CFAO CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 1.450.000.000 Francs CFA
Siège social: Boulevard Denis Sassou-Nguesso
B.P.: 247, Brazzaville, République du Congo
R.C.C.M.: CG/BZV/08 B 1264

REDUCTION ET AUGMENTATION DU CAPITAL

1. Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2017, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 2 mars 2018, sous le répertoire n° 051/2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 9 mars 2018, sous le n°1499, folio 047/33, les Actionnaires de la société ont notamment décidé:

- de réduire le capital social, pour cause de pertes, d'un montant de 1.449.940.000 F. CFA, par voie d'imputation de ladite somme sur le compte «Report à nouveau», pour le ramener de 1.450.000.000 F. CFA à 60.000 F. CFA, par voie d'annulation de 144.994 actions ;

- de constater que la majorité des actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, que la société CFAO SAS a, en conséquence, souscrit à la totalité des actions émises, que l'augmentation du capital sera définitivement réalisée à la date de l'établissement de la déclaration notariée de souscription et de versement, et de donner pouvoir au Directeur Général ou à toute personne qu'il pourrait se substituer pour souscrire cette déclaration ;

- après avoir constaté que la majorité des actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, et au vu du bulletin de souscription présenté par la société CFAO SAS qui a, en conséquence, souscrit à la totalité des actions émises, que l'augmentation du capital sera définitivement réalisée à la date de l'établissement de la

déclaration notariée de souscription et de versement, et de donner pouvoir au Directeur Général ou à toute personne qu'il pourrait se substituer pour souscrire cette déclaration ;

- de modifier l'article 7 des statuts de la société dont la rédaction est désormais la suivante:

«Article 7-Capital social-Actions

Par décision des associées, réunis en Assemblée générale extraordinaire, du 11 décembre 2017, il a été décidé de réduire le capital d'un montant de 1.449.940.000 francs CFA, par annulation de 144.994 actions, pour le porter de 1.450.000.000 francs CFA, divisé en 145.000 actions de 10.000 francs CFA, à 60.000 francs CFA, divisé en 6 actions de 10.000 francs CFA chacune.

Au terme de la même décision, et de manière concomitante, le capital social a été augmenté en numéraire de 4.402.780.000 francs CFA, par l'émission au pair de 440.278 actions nouvelles de 10.000 francs CFA chacune, pour le ramener à 4.402.840.000 francs CFA. Le capital social est ainsi fixé à quatre milliards quatre cent deux millions et huit cent quarante mille (4.402.840.000) francs CFA, divisé en quatre cent quarante mille et deux cent quatre-vingt-quatre (440.284) actions de même rang, d'une valeur nominale de dix mille (10.000) francs CFA chacune et numérotées de 1 à 440.284.»

Tarifs d'abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	15.600	91 Euros	182 Euros
Retrait sur place:	Expédié:	Autres pays d'Afrique	96 Euros
23.400	1 an	Europe	192 Euros
31.200	Retrait sur place:	Amérique-Asie	96 Euros
Expédié:	46.800	100 Euros	200 Euros
France, Afrique			

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.



20-22 Juin 2018

GABON WOODSHOW

Plateforme d'innovation du secteur bois en Afrique

Jardin Botanique - Libreville - GABON



+75
exposants

L'événement International dédié au secteur bois, pour la 1^{re} fois en Afrique

+5000
visiteurs attendus

+30
pays participants

www.gabonwoodshow.com

Organisé par



Sponsors officiels



Transporteur officiel



Partenaires et soutiens



Téléphonie mobile

PDG du Groupe MTN, Rob Shuter était en visite de travail à Brazzaville

Le Directeur Général du Groupe MTN, Rob Shuter, a effectué le lundi 11 juin dernier une visite de travail à Brazzaville où il s'est entretenu avec le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Clément Mouamba, le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, ainsi que le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARPE), Yves Castanou. De tous ces entretiens, il en est ressorti la ferme volonté du DG du Groupe MTN, M. Rob Shuter, de poursuivre les investissements de MTN au Congo et de maintenir sa filiale comme leader de la téléphonie mobile en République du Congo.

En cette belle matinée de saison sèche du lundi 11 juin, l'atmosphère est à la fête au siège de MTN Congo, pavoisé de jaune. Le nouveau DG du groupe, Rob Shuter, y est attendu fiévreusement. Les MTNers (agents MTN), arborant de jolis polos jaunes, ont formé une sorte de haie d'honneur sur le parvis de leur siège social.

Il est 9h30 quand le PDG Shuter arrive sur les lieux, accompagné du Vice-Président de Groupe MTN pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Karl Toriola, et conduit par le Directeur Général de MTN Congo, Djibril Ouattara. Tous ont marché sur près de 300 m, la distance qui sépare le prestigieux hôtel où est logé le PDG et le siège de MTN Congo.

C'est sous les ovations des MTNers que le PDG Shuter est accueilli au siège. «*Il est très simple !*», lance un MTNer qui se tient juste à nos côtés. Habillé de la même manière que l'ensemble des MTNers, en polo jaune, le PDG Rob Shuter, souriant, ravi de l'accueil, exécute quelques pas de danse avec les chorégraphes du ballet traditionnel «*Tourbillon sonore*» du quartier Sangolo du 8e arrondissement de la capitale, Madibou, mobilisé pour la circonstance.

Le PDG face au staff MTN Congo

Au siège, Rob Shuter a tenu une longue séance de travail avec l'équipe dirigeante de MTN Congo. Pendant quatre heures, il a pris connaissance du fonctionnement de la filiale qui, en dépit de la conjoncture difficile, affiche de bons résultats. Avec une part importante du marché congolais, MTN Congo est reconnue par l'ARPE comme «*le meilleur réseau au Congo*» et elle continue



Arrivée de Rob Shuter & Karl Toriola au siège de MTN Congo

à renforcer son leadership. De ce fait, il a prodigué des encouragements au staff et félicité le Comité de Direction, mené par Djibril Ouattara, qui «*se bat*» pour maintenir le cap. A 13H, sans répit et se passant du déjeuner, Rob Shuter a tout juste le temps de repartir à son hôtel, enfilé une chemise et une cravate, surmontée d'un costume bleu, pour commencer la

particulière à notre société», a-t-il déclaré à la presse, à l'issue de l'audience. «*Nous avons également partagé avec monsieur le Ministre notre préoccupation quant à la mise en place d'une réglementation des tarifs des communications qui favorise l'investissement et qui soit supportable par les populations. Nous lui avons dit que MTN va poursuivre ses investissements et continuer*



De gauche à droite, Karl Toriola (VP MTN WECA, région Afrique centrale et de l'Ouest), Rob Shuter (Président, Directeur Général du Groupe MTN), Yves Castanou (DG de l'ARPE), Djibril Ouattara (DG de MTN Congo), Patrick Itsoua (Responsable Juridique MTN Congo)

partie officielle de sa visite de travail. D'abord avec le Ministre Léon Juste Ibombo. «*J'ai rendu une visite de courtoisie au Ministre qui accorde une attention*

d'être l'opérateur qui contribue le plus à l'investissement dans les TIC au Congo», a-t-il souligné. Ensuite, le PDG du Groupe MTN, toujours accompagné

du Vice-Président Karl Toriola et du Directeur Général de MTN Congo, Djibril Ouattara, a franchi le perron de la Primature où il a été reçu en audience par le Premier ministre, Clément Mouamba. L'entretien entre les deux personnalités a porté essentiellement sur les activités de MTN Congo et l'avenir de cet

l'Agence pour le rôle majeur qu'il joue pour préserver le chiffre d'affaires du secteur à un niveau qui permette à toutes les parties prenantes d'être bénéficiaires. Il a aussi réitéré la détermination de son Groupe de continuer à investir en république Congo. Le PDG découvre le marché



Cérémonie d'accueil du PDG Rob Shuter, au siège de MTN Congo

opérateur de téléphonie mobile qui emploie de nombreux Congolais, avec une volonté manifeste de contribuer de

civilités, monsieur Shuter est allé sur le marché où sont proposés différents produits et services MTN Congo. Ainsi, à la place de la République, juste en face de l'Institut Français du Congo (IFC), il a visité ce qu'on qualifierait d'innovation unique au sein du Groupe MTN: un kiosque MTN équipé d'ordinateurs, qui fonctionne comme une mini-agence. A l'agence MTN proche de l'aéroport international Maya-Maya, le PDG a été reçu dans la liesse. Bouquet de fleurs et cris de joie des MTNers ont ponctué cette escale. Il a personnellement immortalisé cet instant par un selfie. Cette même ambiance, bon enfant, a été vécue au Point Connect du distributeur exclusif Kairou au Plateau des 15 ans où le PDG Rob Shuter a eu un échange avec le personnel de celui-ci sur son organisation selon la transformation réussie de la distribution et les différents produits en vente. Par la suite, le cortège s'est

ébranlé le long de l'Avenue de la Paix afin de s'assurer que les partenariats avec les vendeurs de smartphones y sont effectifs.

Le moment tant attendu par les uns et les autres a été, sans conteste, celui de la rencontre entre le PDG et l'ensemble des agents de MTN Congo. A cette occasion, le Président du Conseil d'Administration de MTN Congo, Gervais Bouity Viaudo, a remis à M. Shuter quelques attributs traditionnels du pouvoir, faits de raphia, à savoir une grande écharpe, une chéchia ainsi qu'un petit balai. Il lui a aussi offert une statuette, en bois précieux gris, symbolisant l'unité; une manière pour les MTNers d'exprimer leur esprit d'équipe, leur soutien et leur adhésion à l'action du PDG du Groupe MTN.

La stratégie «BRIGHT»

M. Djibril OUATTARA qui a partagé aux MTNers les points essentiels couverts au cours de la revue, en matinée, des opérations, lui a vite cédé la parole pour dérouler son message. En des termes, combien simples, mais pédagogiques, le PDG du Groupe MTN a exprimé son sentiment de satisfaction sur la conduite et les avancées de l'entreprise. Il a développé sa stratégie dénommée «*BRIGHT*» pour rappeler la place importante qu'occupent les employés et le client. Tout doit être fait pour illuminer encore plus la vie des abonnés MTN. «*Le BRIGHT est notre recette pour le succès*», a rassuré le PDG qui s'est déclaré convaincu, qu'au regard des «*plans solides en place, MTN Congo a un futur radieux...*».

Avant de mettre fin à la soirée et quitter Brazzaville pour la Guinée Bissau, M. Rob Shuter a procédé à la remise des prix et des récompenses à quelques MTNers qui se sont distingués par leur travail. Et en ce jour de leurs anniversaires, le 11 juin, trois MTNers ont eu la surprise de le célébrer avec le DG du Groupe avant de recevoir chacun un présent.

Cette visite a vraiment galvanisé les MTNers qui entendent redoubler d'ardeur dans le travail afin de maintenir MTN Congo comme leader, meilleur réseau du Congo et continuer à offrir à ses 2,5 millions d'abonnés, le merveilleux monde digital, grâce notamment à sa technologie avancée 4G.

MTN, everywhere you go !

Enfance créatrice de développement (ENCREDE)

Les enfants mieux renseignés sur les violences

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'enfant africain célébrée sur le thème: «Aucun enfant laissé pour compte sur le développement de l'Afrique», le 16 juin 2018, l'ONG Enfance créatrice de développement (ENCREDE) a sensibilisé, à son siège situé à Massissia, un quartier du 8^e arrondissement de Brazzaville, Madibou, des enfants de 10 à 17 ans. Sensibiliser ces enfants sur leurs droits et devoirs, d'une part, et les édifier sur les différentes formes de violences, notamment sexuelles, dont ils peuvent être victimes, d'autre part, ont été les objectifs visés par cette activité.

Une communication sur les violences sexuelles faites aux enfants a été développée, à l'occasion par Victor Banaminou, coordonnateur du Projet de renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et femmes congolaises. Projet réalisé par l'Association de solidarité internationale et Azur Développement en partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme, avec l'appui de l'Union européenne. Le coordonnateur a informé les enfants sur les formes de violences et leurs conséquences, tout comme sur les moyens de recours et Guichet unique qui prend en charge les enfants et les femmes victimes de ce

phénomène. Victor Banaminou a expliqué aux enfants que le fait d'être battu, menacé, injurié, humilié, agressé sexuellement, négligé, méprisé, rejeté, abandonné ainsi que le fait de subir l'inceste sont des formes de violence. Ainsi distingue-t-on les violences physiques, psychologiques et sexuelles. Il a souligné par ailleurs que le sexe ne doit pas être un tabou au sein des familles. La communication entre parents et enfants permet de prévenir l'enfant des risques qu'encourent les mineurs. Il a demandé aux enfants de dénoncer auprès des parents, de la police ou du Guichet unique tous les cas de violence, pour une prise en charge dans



Des enfants au siège d'ENCREDE lors de la sensibilisation

les soixante-douze heures, après contact avec le Guichet unique. Les conséquences découlant de ces violences sont graves. Elles peuvent causer, traumatisme et troubles à l'enfant, des grossesses non désirées, des maladies comme la fistule, les infections sexuellement transmissibles, etc. Le président d'ENCREDE, Bernard Nzaba, a estimé que l'insistance sur l'aspect sexuel découle du constat que dans les traditions africaines, la sexualité est presque un tabou au sein des familles. Outre l'édification sur les différentes formes de violences, les enfants ont participé aux

travaux en atelier où chacun d'eux a exprimé librement ses idées par un dessin sur les droits et devoirs de l'enfant. Ils ont eu droit également à l'historique de la Journée mondiale de l'enfant africain. Au total, 100 enfants ont été sensibilisés. Le président d'ENCREDE leur a fait savoir que la loi sur leurs droits existe depuis fort longtemps mais les textes d'application tardent à venir. Aussi a-t-il interpellé le Gouvernement pour que soit diligentée la publication de ces textes, afin que l'enfant congolais jouisse pleinement de ses droits.

Viclaire MALONGA

Congo: Education

Les partenaires réitèrent leur appui

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a devisé le 18 juin dernier, à Brazzaville, avec Mme Oumou Diakité, responsable du service Afrique Campus France, en visite au Congo. Il s'est entretenu également avec la représentante de l'Organisation des Nations pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en fin de mandat au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso. Au cœur de leurs entretiens, la question de formation des élèves, des formateurs et la poursuite des chantiers amorcés avec l'UNESCO. Les deux hôtes ont

réaffirmé l'engagement de leurs institutions à soutenir le Congo dans le développement de ce sous-secteur éducatif. Avec la responsable du service Afrique Campus France, l'entretien a porté, entre autres, sur la manière de cibler



Oumou Diakité (à g.) pendant l'entretien

les formations essentielles pour le Congo ainsi que sur celles qui n'existent pas et qui pourraient être données en France. Partenaire traditionnel du Congo, la France par le biais des services de Campus France a déjà attribué près de 4.400 bourses d'études. Et, Campus France entend augmenter ce nombre. Le Campus France accompagne depuis 2012 le Congo dans l'octroi des bourses d'études aux bacheliers. Etablissement public français à caractère industriel et commercial, le Campus France a, entre autres missions de valoriser et de promouvoir à l'étranger le système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle français; de faire le suivi régulier des ressortissants étrangers ayant accompli tout ou une partie de leur cursus dans le système français d'enseignement ou le réseau d'enseignement français à l'étranger. Le ministre Collinet Makosso a échangé par ailleurs avec Mme Ana Elisa de Santana Afonso, qui quitte le Congo pour l'Éthiopie. Ils ont passé en revue les actions menées ensemble, notamment les différents projets réalisés. Ceux-ci ont concernés la formation des enseignants, l'élaboration, avec l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP), de plusieurs manuels scolaires qui sont déjà mis à la disposition des bénéficiaires.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Assurance et Réassurance du Congo (ARC)

L'opération recherche de victimes et paiement de sinistres lancée

La toute première compagnie congolaise d'assurance dénommée ARC (Assurance et Réassurance du Congo) a procédé lundi 18 juin dernier, à Brazzaville, à une opération simultanée de paiement de sinistres de ses assurés et de recherche de victimes sur toute l'étendue du territoire national, en vue de réparer le dommage de ceux pouvant présenter des dossiers conformes suivant le contrat signé avec cette institution. C'est Marc Gaston Akobo, directeur général de l'ARC qui a présidé cette activité en présence des autorités locales et des bénéficiaires.



Une victime recevant un chèque et les documents

En conformité avec les prescriptions de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA), cette campagne d'indemnisation couvre aussi bien les sinistres anciens que nouveaux. Freddy Gassaï Obindi, un accidenté de voiture, d'il y a quelques années, a ainsi témoigné: «J'ai été percuté par une voiture il y a des années, je me suis

retrouvé au CHU-B. (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville) avec trois côtes brisées. Malgré des soins intensifs, ma situation ne faisait qu'empirer. La voiture étant assurée, j'ai pu bénéficier des meilleurs soins au Maroc. Et là je viens de recevoir un autre chèque pour le contrôle. N'eût été l'ARC, je serais déjà enterré.» Pour Aude Vaya, directeur de production et développement de l'ARC, cette activité d'indemnisation et de recherche des victimes anciens et nouveaux est «la preuve que notre compagnie nationale d'assurance tient à ses engagements, en vue d'accompagner le Gouvernement... en ces temps économiquement et financièrement difficiles que traverse le pays». D'où

l'appel lancé à cet effet aux victimes, quelle que soit l'année du sinistre, de se rapprocher des bureaux des agents généraux pour la prise en compte de leurs sinistres et éventuellement leur indemnisation. Un numéro vert a été initié pour permettre aux éventuels sinistrés d'entrer en contact avec les agents de l'ARC commis à cette tâche. Parlant de la lenteur dans le traitement des dossiers des sinistrés, le directeur général, remerciant les concernés pour leur patience, a réitéré l'engagement d'améliorer les prestations de la compagnie et de continuer à apporter l'innovation dans ses services et produits.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Journée mondiale du don de sang

Opération don de sang à la clinique SECUREX

A l'occasion de la Journée mondiale du don de sang, célébrée cette année sous le thème: «Le don de sang, un acte de solidarité», la clinique SECUREX, dirigée par le Dr Daniel Ovaga, médecin, a servi jeudi 14 juin 2018 de cadre à l'opération de proximité don de sang organisée conjointement par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et certaines associations de la place, comme l'association Jeunes leaders du Congo (J.L.C).

Le coordonnateur de cette association, Illytch Yoka, a ainsi expliqué ce geste: «C'est un acte de solidarité que nous accomplissons aujourd'hui. L'objectif est de rendre disponibles les poches de sang dans nos hôpitaux, afin de sauver des vies humaines». Il a en outre ajouté que son association dont les axes prioritaires sont, entre autres, la santé travaille en partenariat avec la Fondation congolaise pour la recherche médicale dans l'optique de promouvoir la recherche.



Une vue des donateurs bénévoles de l'association J.L.C

Le docteur Jean Daniel Ovaga, directeur général de SECUREX, pense qu'il est inadmissible que des gens meurent dans les hôpitaux à cause du manque de sang. «C'est un problème de volonté, de patriotisme et de solidarité. C'est une question organisationnelle. Le don de sang doit être vulgarisé afin qu'il soit cristallisé dans la mémoire collective pour devenir une opération de routine. Si les quatre millions d'habitants de notre pays se livraient à ce geste de cœur, on ne parlerait pas de pénurie de sang dans nos hôpitaux. Il est possible d'arriver à zéro cas de décès à cause des stocks de sang disponibles», a-t-il affirmé. D'où tout l'intérêt de

se rapprocher des donateurs de sang, car il n'y a pas de produit de substitution pouvant remplacer le sang humain. Certaines maladies et certains états cliniques exigent un traitement par le sang. Malheureusement, les stocks en produits sanguins sont insuffisants et les pénuries toujours constatées. L'objectif principal pour le donneur de sang est de sauver des vies humaines. Le don du sang, geste humanitaire, bénévole, anonyme et volontaire, se fait trois fois par an. En donnant du sang, la sécurité transfusionnelle est garantie pour les donateurs bénévoles.

Victor GUEMBELA

Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne L'opération des ré-inhumations s'est poursuivie

Après la première opération d'exhumation et de ré-inhumation de neuf compatriotes enterrés à la va vite dans le couloir entre le séminaire et la paroisse Saint Jean Apôtre, le 30 mars 2007, la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne (MUCASOC) a récidivé courant mois de mai. Le 19^e jour de ce mois, elle a procédé à l'exhumation et ré-inhumation des restes mortuaires de trois personnes enterrées à la sauvette dans l'enceinte du séminaire Saint Jean de Kinsoundi. C'était en présence de l'abbé directeur du séminaire, du député de la première circonscription de Mfilou-Ngamaba, des prêtres du séminaire et de la paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi, des membres de la MUCASOC et d'autres chrétiens.

C'est à la demande de la direction du séminaire Saint Jean de Kinsoundi que la MUCASOC a réalisé cette noble action pleine de délicatesse, inspirée par la pensée de la résurrection.

Les restes des trois corps étaient ceux de deux frères de la communauté de la Thébaïde tués par des milices et d'un jeune enfant fauché à la fleur de l'âge par la maladie. Ce, pendant la tourmente guerrière de 1998 qui a secoué les quartiers au sud de Brazzaville et partant, le département du Pool. Les deux religieux furent tués le 18 décembre 1998 à la rue Mana, à Kinsoundi et enterrés dans l'enceinte du séminaire le 19 du même mois.

Après leur exhumation, une messe a été dite dans la chapelle du séminaire avant leur ré-inhumation.

Pour l'abbé Mathieu Bakanina, directeur du séminaire Saint Jean, principal célébrant de la messe, la mort de ces trois personnes est une invite urgente à la conversion, à la vigilance de l'amour et, la messe, une eucharistie de joie puisqu'elle était célébrée dans l'espérance que "ceux qui avaient succombé ressusciteraient".

L'un des témoins vivants qui a vécu avec ses trois frères, Placide Milandou, a relevé la coïncidence des dates et des heures d'enterrement. «Ils furent tués à la rue Mana le 18 décembre 1998 à 13 heures. Les corps y

nous allons tous mourir. Mais, nous ne savons ni l'heure ni le jour. Alors pourquoi précipiter nos prochains outre-tombe?»

Le président de la MUCASOC, Joseph Manounou a remercié sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont, de tout cœur, répondu favorablement à l'appel de la Mutuelle pour réaliser cette œuvre de miséricorde malgré les très durs moments que traversent les Congolais.

À l'issue de la messe de requiem animée par les chrétiens et chré-



Les restes des trois corps en bière à l'entrée de la chapelle, avant la messe



Pendant l'exhumation

passèrent nuit. Et le lendemain 19 décembre, ils furent enterrés dans l'enceinte du séminaire. Et aujourd'hui, 19 mai leur messe de requiem avant l'exhumation a lieu à 13 heures. C'est fort curieux...», a-t-il témoigné, avant de conclure: «Une chose est sûre et certaine,

tiennes de la MUCASOC, les trois restes mortuaires ont été ré-inhumés au cimetière public de Mayitokou, en présence de l'abbé directeur du séminaire Saint Jean.

Viclaire MALONGA

Éducation

Une école au programme américain décerne des diplômes de fin d'année scolaire à Brazzaville

Créée il y a 6 ans, l'école «The American Daycare» (TAD), formant des apprenants selon le programme américain de l'Etat de Floride, délivre chaque fin d'année scolaire, au cours d'une émulation, des diplômes de fin de formation selon les niveaux de scolarisation. Les formations exclusivement données en anglais par des enseignants qualifiés, en majorité des Congolais, couvrent les cycles: maternel, primaire et secondaire, sanctionnés par des diplômes américains, avec possibilité de poursuivre les études aux Etats Unis d'Amérique.

La terre» était le thème principal de cette cérémonie de remise des diplômes de fin d'année scolaire 2017-2018. Elle s'est déroulée samedi 16 juin 2018, à Brazzaville, sous l'égide de Claudia Haidara-Yoka, la promotrice de l'école, en présence des parents d'élèves. Au départ l'école ne comptait qu'une dizaine d'élèves. Au fil des années, les effectifs ont connu une augmentation. L'école compte actuellement 50 apprenants de diverses nationalités. 21 pays tant africaines, européennes, américaine qu'asiatique y sont représentés. Le brassage de nationalités susceptible de produire un véritable bouillon de culture



Les apprenants de l'école tous niveaux confondus avec leurs diplômes...

chez les écoliers, grâce aux échanges interculturels est l'une des spécificités de cette école. Nombreux sont en outre les enseignants de cet établissement qui ont subi une formation aux Etats Unis d'Amérique.

Pour la promotrice de l'école, il s'agit de transformer l'éducation en une arme puissante, pour permettre aux apprenants, à l'issue de leur formation, de bien se mesurer devant tout obstacle qui se dresserait devant eux, sur le plan éducationnel. Ce qui justifie la relative cherté de l'inscription. Mais pour Claudia Haidara-Yoka, «il ne s'agit pas de faire du profit, mais de transmettre les valeurs, en

transformant l'éducation en une arme puissante, pour que nos enfants puissent réussir partout où ils vont», a-t-elle renchéri dans son discours de circonstance. Ce que corrobore le témoignage de Larissa Adouki dont l'enfant fréquente l'établissement, il y a peu. «Mon enfant ne connaissait rien de l'anglais...mais je suis agréablement surprise qu'il s'exprime couramment dans cette langue et même désigne chaque animal en anglais en rapport avec l'éducation sur l'écologie qu'il reçoit dans cette école», a-t-elle témoigné.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

GROUPEMENT D'HUISSIERS DE JUSTICE, COMMISSAIRES-PRISEURS

Maîtres ESSEBO Benoît & LANDZE Edgard

05, rue Louis TRECHOT, Immeuble OTIA, Centre-ville (face Primature)

Tél.: 05 551 07 22/06 634 702 71 ; 05 558 75 85/06 665 23 41

E-mail: essebobo@gmail.com

B.P.: 350, Brazzaville - CONGO

COMMUNIQUE RADIO DIFFUSE

Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard procédera à la vente aux enchères publiques des équipements de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, sise cité du Djoué à Brazzaville.

Cette vente concernera les véhicules de type Toyota Land Cruiser, Hiace et Corolla, des générateurs, des Motos, des pièces détachées, du Matériel de bureaux, des ordinateurs reformés, du matériel électroménager et de construction, des évaporateurs horizontaux et plusieurs articles.

Les véhicules mis en vente sont sous-douane.

- Date: 30 Juin 2018 à 10heures précises;
- Lieu: Enceinte de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, sise cité du Djoué.

La visite des véhicules, pièces et autres biens se fera à partir du lundi 25 Juin 2018 jusqu'au vendredi 29 Juin 2018, de 09 heures à 15 heures au lieu sus indiqué.

- Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, une caution remboursable ou déductible de:

- 500 000 F. CFA par véhicule et par générateur;
- 200 000 F. CFA pour les autres articles.

Pour effectuer l'enregistrement ou pour toutes informations complémentaires,

**Contactez:
Maîtres:**

- ESSEBO Benoît, Tél.: 05 551 07 22/06 634 70 27

- LANDZE Edgard, Tél.: 05 558 75 85/06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 20 Juin 2018.

Le Commissaire-priseur

Encore du chemin à faire pour protéger l'enfant au Congo

(Suite de la page 3)

de la population et celle des enfants. De même, elle a pris l'engagement de poursuivre le plaidoyer afin que les textes d'application des cadres juridiques de protection de l'enfant et des peuples autochtones soient publiés.

En dépit des progrès enregistrés au Congo de nombreux défis demeurent : malnutrition chronique (17% des enfants de moins de 5 ans en milieu urbain, 28% en milieu rural), faible taux de couverture vaccinale (32% d'enfants de 12-23 mois complètement vaccinés), persistance d'enfants non scolarisés (7,8% des enfants de 6-11 ans des ménages les plus pauvres en milieu rural contre 3,4% au niveau national) et du travail des enfants (44,8%) d'incidence du travail des enfants dans le quintile le plus pauvre et de 7,7% dans le quintile le plus riche (MICS Congo-2015).

Une session de mobilisation avait été organisée à l'endroit des journalistes pour solliciter leur implication sur les questions relatives aux droits de

l'enfant, et de mieux assimiler ces questions. Les thèmes développés ont porté sur: «Les défis et enjeux de la Journée de l'Enfant africain» par Marius Biyékélé; «Les idées à promouvoir sur les droits des

enfants dans les médias» par Marie-Laure Kibangou Bitala Bitémo, tous deux agents de l'UNICEF.

Alain-Patrick MAS-SAMBA



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale:

Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

EQUIPEZ-VOUS POUR LA FÊTE DU FOOT



**EN CE MOMENT
LE DECODEUR A
5 000^{FCFA*}
AU LIEU DE ~~10 000^{FCFA}~~**

CANAL+ INTERNATIONAL SAS AU CAPITAL DE 392 064 816 - 392 000 000 RCS NANTERRE



LES BOUQUETS



Tout FCFA est guère de 25/05/2018 et 19/04/2018 pour abonner à la fibre de la télévision en fibre. LES CHAINES CANAL+, ACCESS+, EVASION, EVASION+ ou TOUT CANAL+ se trouvent dans le catalogue de services CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour la fibre ACCESS. La portabilité est offerte. Frais de livraison et accessoires. Frais décodeur HD. Prix maximum conseillé. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Voir tarif et conditions de vente de votre opérateur agréé.

Edem K. Kodjo, lauréat du Prix Jugurtha 2018 à Tunis (Tunisie) En récompense de la profusion de son œuvre littéraire et son panafricanisme

Le Togolais Edem K. Kodjo vient d'être honoré à Tunis (Tunisie) du «Prix Jugurtha», en récompense de la profusion de son œuvre littéraire, ainsi que son activisme à défendre le «panafricanisme». Cette icône de la politique africaine n'en finit pas de surprendre par la «tonalité de sa pensée» pour une Afrique prospère, débarrassée des apories du sous-développement.

A l'heure où il écrit ses mémoires, œuvre d'une intense fertilité, Edem Kodjo ne peut s'empêcher d'explorer de nouvelles voies susceptibles d'aider les nouvelles générations à comprendre l'Afrique d'hier et explorer les sillons creusés par eux, désormais assimilés aux Pères d'Afrique, afin de parler de l'Afrique de demain. Une Afrique où les problèmes de développement, de justice sociale trouvent enfin un écho favorable. Bref, une Afrique où la démocratie s'enracine dans les us et mœurs des peuples. Le prestigieux Prix Jugurtha décerné à ce panafricaniste convaincu vient témoigner de la ferveur intellectuelle de cet Homme, du haut de ces 80 ans et grâce à son esprit toujours prolifique. La date du 20 juin 2018, à Tunis (Tunisie) est tout un symbole.

Ainsi, selon le Programme MED 21, ce «Prix Jugurtha 2018» revient à deux personnalités du nord et du sud de la Méditerranée, ainsi qu'à une haute personnalité africaine. Edem K. Kodjo (ancien Secrétaire général de l'OUA -devenue Union Africaine-, deux fois Premier Ministre du Togo, Membre fondateur de la CEDEAO, ex-membre du Groupe des Sages de l'UA) a été honoré au titre de «Personnalité africaine» parmi les lauréats 2018 du «Prix Jugurtha».

Taïeb Baccouche (actuel Secrétaire Général de l'UMA-Union du Maghreb Arabe- et ancien Ministre tunisien des Affaires Etrangères) est la

personnalité maghrébine du sud de la Méditerranée distinguée pour cette année. Pour la rive nord de la Méditerranée, l'ex Premier Ministre français Dominique de Villepin (également ancien Ministre français des Affaires Etrangères) a été honoré.

Lancé en 2010, à Rome (Italie), le «Programme MED 21» est un réseau regroupant 12 Prix/Distinction destinés à promouvoir l'excellence et la coopération en Méditerranée d'une part, et entre la Méditerranée et le reste du monde d'autre part. Ces prix portent en général les noms de personnalités qui ont marqué l'histoire. Ils mettent l'accent sur les préoccupations du présent et les aspirations du futur.

Les personnalités habituellement nommées et distinguées dans le cadre du «Programme MED 21» le sont pour leur contribution significative au renforcement de la coopération méditerranéenne dans divers domaines, tels que les sciences humaines, les sciences exactes, l'économie, la littérature, le journalisme, la musique.

Les «Prix MED» sont une distinction honorifique souvent décernés à trois lauréats. Un faisant partie d'un pays de la rive nord de la Méditerranée. Un autre, de la rive sud, tandis que le troisième proviendrait d'un pays du reste du monde. Edem Kodjo est le Président de «Pax Africana», un organisme résolument tourné vers la construction de l'Afrique.

Driss SENDA



Les trois lauréats avec leurs prix

LOXEA CONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital social de 165.000.000 Francs CFA
Siège social: 13, rue Côte Matève,
B.P.: 1110, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/14 B 561

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date à Pointe-Noire du 13 mai 2015, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 29 septembre 2015, sous le n°7066, folio 178/18, les Administrateurs de la société ont notamment constaté le remplacement de Monsieur Marc Marcelin GBAGBI par Monsieur Stéphane JEANPIERRE, en qualité de représentant permanent de la société DOMAFI au Conseil d'administration. Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

**Pour avis,
Le Conseil d'Administration.**

5^e édition du concours d'épellation des mots

Notre-Dame du Rosaire sur la plus haute marche du podium

La finale de la cinquième édition du concours interscolaire d'épellation des mots s'est déroulée samedi 9 juin 2018, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, à Pointe-Noire. C'était sous la supervision de Philippe Mboumba, conseiller socio-culturel du député-maire de la ville océane congolaise. Il avait à ses côtés Vivien Maixent Mbou, animateur socioculturel dudit centre.

L'objectif visé par ce concours d'épellation des mots, mis en place depuis 2013 par l'association Pointe-Noire dynamique culturelle, est la promotion du bon usage de la langue française par nos apprenants qui ne prennent plus le temps de bien lire ou de bien prononcer les mots. Ils prennent les raccourcis des SMS avec leurs téléphones.

Au total, 27 établissements scolaires, tant du primaire que du collège, ont pris part à cette cinquième édition démarrée en janvier dernier. Cinq écoles étaient finalistes et ont été représentées par trois élèves chacune. Au finish, c'est l'école Notre dame du Rosaire, mieux préparée sans doute, qui a occupé la plus haute marche du podium.



Les élèves de Notre dame de Rosaire avec leurs encadreurs.

Jean Jacques Mboundou, Directeur départemental du patrimoine et des archives du Niari

Les musées, des trésors méconnus

Directeur départemental du patrimoine et des archives du département du Niari, depuis 2014, Jean Jacques Mboundou a pris part à la 13^e édition du festival international Nsangu Ndi-Ndji, qui s'est déroulée à Pointe-Noire, du 1^{er} au 4 juin 2018. Au terme de cette grande fête annuelle, il nous a accordé une interview dans laquelle il parle



Jean Jacques Mboundou

de l'avenir des musées au Congo.

**Monsieur le directeur, au festival N'Sangu Nji-ndji, vous avez tenu une conférence de presse axée sur les musées. Les musées sont-ils ancrés dans la culture des Africains?*

***La culture des musées n'est pas encore ancrée dans la mémoire des Africains. Malgré cela, nous essayons de construire des musées. Et l'expé-*

rience a montré que ces musées ne fonctionnent pas comme il se doit. Pour palier ce déficit, il faut déjà apprendre aux enfants à connaître non seulement les notions des musées, mais aussi les notions culturelles. De telle sorte que lorsqu'ils vont grandir, ils sauront déjà l'importance de la culture pour le développement d'un pays. Jusque-là, l'Afrique et restée le seul continent au monde où les gens ne comprennent pas l'importance de la culture dans le processus du développement. Pour que les musées puissent contribuer au développement de nos pays, il faudrait mettre les conservateurs des musées au centre, et non, des politiciens.

**Monsieur le directeur, pourquoi les musées congolais n'attirent-ils pas de public?*

***Votre constat est juste. Nos musées n'attirent pas, parce les objets d'art qui s'y trouvent sont mal conservés. Certains pensent que ces objets sont chargés d'un pouvoir satanique. Du coup, ils ont peur de s'y rendre. Les politiques doivent investir dans ce domaine pourvoyeur de devises. Notre pays n'a pas un cadre juridique sur la construction des musées. Vous ne pouvez pas ériger un musée dans un endroit où les gens ne sont pas sensibilisés sur ce qu'est un musée. Voilà pourquoi nos musées ne sont pas assez visités. Les gens n'en connaissent pas l'importance.*

**Comment se sortir de cette situation?*

***Beaucoup de pays africains ont une politique muséale réelle, tels le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal, le Niger, le Bénin, et j'en passe. Ce problème est récurrent chez nous. Il faut le corriger, avant qu'il ne soit trop tard. Nous avons les moyens pour le faire.*

**Aujourd'hui, les pays européens pensent restituer des objets d'art des Africains substitués pendant la colonisation. Quel commentaire cela vous inspire-t-il?*

*** Ce problème fait l'actualité aujourd'hui. Mais, avant de le faire, ces pays doivent d'abord nous donner une partie des redevances obtenues pour avoir utilisé pendant longtemps nos objets d'art. Ils ont contribué à l'amélioration de leur produit brut. Maintenant, une fois récupérés, il faut éviter de les conserver dans des sacs. C'est maintenant ou jamais qu'il faut mettre en place un programme de création des musées, en tenant compte du milieu culturel de la population.*

Propos recueillis par
Equateur Denis NGUIMBI

Au chapitre des récompenses, hormis l'acquisition des mots pour enrichir leur vocabulaire, tous les élèves finalistes, accompagnés de leurs encadreurs, ont reçu des kits scolaires complets composés de sacs, cahiers, livres, écritaires, scrabbles, parasoleils, boîtes de craies, règles graduées; bref toute une panoplie de fournitures scolaires pour

mieux préparer leur prochaine rentrée scolaire.

Classement final. 1er: Notre-Dame de Rosaire; 2e: Fernand Nathan; 3e: Centre Eden; 4e: La Nouvelle pépinière; 5e: Collège d'enseignement général Jean Félix Tchicaya.

Equateur Denis
NGUIMBI

2e édition de la Caravane du cinéma congolais Réalisateurs et cinéastes appelés à rejoindre l'aventure

La société PedroScopa, que dirige Massein Pethas, organisera du 24 juillet au 4 août 2018, en partenariat avec le Consulat général de France à Pointe-Noire, la 2e édition de la Caravane du cinéma congolais à Madingou, puis par Sibiti, Moussanda, Mindouli, Brazzaville, Ngo, Gamboma et Edou. Ce sera sous le patronage du ministère de la Culture et des arts. L'annonce a été faite par Massein Pethas, au cours d'une conférence de presse, mardi 19 juin 2018, à la Mairie de Kintélé, en présence d'amoureux du septième art et de Sébastien Kamba, le premier cinéaste congolais.

L'objectif de cette 2e édition est de pérenniser l'élan pour le cinéma initié lors de la première édition et de le communiquer aux autres collectivités locales afin de faire découvrir le cinéma à tous les habitants du pays, de manière festive et conviviale, en leur offrant, chaque soir, des projections gratuites des films congolais. Ces manifestations, ponctuées d'animations musicales, permettront au public d'échanger avec les réalisateurs après les projections. L'ensemble du voyage fera l'objet de reportages quotidiens au plus près des événements, qui donneront l'occasion à tous les téléspectateurs du pays de suivre le parcours de la caravane, et de réaliser un véritable documentaire intitulé: «*Les aventuriers du cinéma perdu 2*». «*La deuxième édition nous permet d'accoutumer les populations au cinéma congolais, réconcilier le cinéma congolais avec le public. Au lieu d'envoyer nos films vers les festivals à l'étranger, nous avons pensé les mon-*

trer à nos parents qui sont dans des villages», a indiqué Massein Pethas.

Pendant la conférence de



Le présidium



Vue de quelques cinéastes et réalisateurs

presse, le président de la société PedroScopa a présenté le Plan d'action pour un cinéma terre à terre (PACTE), dont l'ambition est de constituer un fonds intitulé du nom du premier cinéaste congolais Sébastien Kamba. Ce projet ambitieux, a relevé Massein Pethas, vise, d'une part, à œuvrer à la construction de salles de cinéma dans les 12 départements, équipées d'appareils de projection et d'un banc de montage, d'autre part, à susciter les productions

locales qui seront annuellement mises en compétition lors d'une émulation afin de les promouvoir à l'échelle nationale et internationale. Une partie des fonds collectés sera affectée à un Fonds de garantie pour les productions de cinéastes congolais. «*Le Fonds Sébastien Kamba est un fonds que nous avons imaginé pour soutenir l'industrie naissante du cinéma congolais, parce que les cinéastes ont du mal à financer leur film et nous avons pensé aux populations*

qui cotiseront une somme de 250 F. CFA. Cet argent, une fois placé dans une institution financière de la place, pourrait aider les cinéastes à accéder à des crédits garantis par ce fonds. Un comité de crédit siègera et sera constitué de techniciens de cinéma pour évaluer les projets intéressants», a-t-il déclaré.

L'occasion faisant le larron, Massein Pethas a lancé un appel aux réalisateurs et aux cinéastes pour qu'ils rejoignent l'aventure de la Caravane du cinéma congolais. Toute demande sera à adresser à : pedroscopa1@gmail.com

La première édition de la Caravane du cinéma congolais a eu lieu à Pointe Noire, Hinda, les Saras, Dolisie, Loudima, Nkayi et Madingou.

Aybieneve
N'KOUKA-KOUDISSA

Hommage à Maxime Kibongui

L'écrivain et artiste-musicien a été honoré par ses pairs

Après la disparition en février 2017 de l'écrivain et artiste-musicien Maxime Kibongui, Chardin Alphonse Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique, a organisé samedi dernier, dans la salle de réunion de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, la cérémonie de présentation de l'immense œuvre littéraire et le CD laissés par le défunt. Une manière de lui rendre hommage. Plusieurs artistes musiciens et hommes de lettres y ont pris part. Parmi lesquels Frédéric Pambou, ancien directeur régional de la culture et des arts du Kouilou, et le patriarche des arts et lettres du Kouilou, François Luc Makosso.



Maxime Kibongui



Anne Marie Kibongui

Au cours de la cérémonie, le public a découvert les œuvres de Maxime Kibongui contenues dans deux ouvrages. L'un intitulé «*Œuvres complètes*» et l'autre, sous support CD, intitulé «*Va, ma voix*».

C'est Anne Marie Kibongui, l'épouse du disparu, promotrice des Editions Cultures croisées, qui a réalisé ce travail de collection. Cette initiative a été vivement saluée par Alphonse Chardin Kala, qui n'a pas tari d'éloges pour la veuve. «*Ce n'est que de cette façon que nous pouvons rendre hommage et immortaliser nos artistes. Cela permet à la nouvelle génération de les connaître*», a-t-il affirmé.

Le public, au cours de cette cérémonie, a eu droit à deux communications.

La première a été délivrée par Frédéric Pambou, qui, après avoir rappelé la biographie de l'auteur, a révélé que Maxime Kibongui a eu deux grands maîtres dans sa vie culturelle. Il s'agit de l'abbé Fulbert Youlou et d'André Grenard Matsoua, à travers sa philosophie qui met en avant le respect de l'être humain «*Tshimuntu*». Puis, il a fait la critique de son œuvre.

Pour sa part, Auguste Miabeto, conteur et spécialiste de la culture kongo, se basant sur le CD «*Va, ma voix*», a fait savoir que Maxime Kibongui puisait son inspiration dans les mythes, contes et légendes kongo-lari, en prenant appui sur les allégories animales du lièvre, la tortue, la panthère, et l'hyène. «*Maxime a également participé à la résistance des indigènes face à l'acculturation imposée par le blanc colonisateur*», a-t-il conclu.

Nombreux dans l'assistance qui ont connu la personne ont fait des témoignages pathétiques. A l'image de Pethas, homme politique, et Maurice Loubouakou, promoteur des éditions LMI. Le directeur départemental du livre et de la lecture publique a, dans son mot de clôture, demandé à la famille de pérenniser cette flamme allumée dans le temps et dans l'espace, au moins une fois tous les deux ans.

Les chansons parfois reprises par la foule et la déclamation des poèmes de l'illustre disparu agrémentés par la musique à la sanza de Ya Vhos a mis fin à la fête.

Equateur Denis NGUIMBI

d'écrivain, comme poète, nouvelliste, dramaturge et romancier. Il est lauréat de plusieurs prix littéraires tant sur le plan national qu'international. «*Un bébé pas comme les autres*» est son huitième titre.

Dans le deuxième roman à l'ordre du jour, le critique Chardin Alphonse Kala a fait savoir qu'il s'agit de Samba-Dikoussenga qui vit d'une bonne situation professionnelle et mène une vie rangée jusqu'au jour où il tombe dans les filets de l'irascible maléfique Kosia Iris. Commence alors pour ce mari attentif et bon père de famille une spirale infernale de mensonge.

A travers ses frasques

se dessine une société gangrenée par le pouvoir de l'argent. Les courtisanes seraient-elles des femmes libres à la séduction mortifère et à la sexualité dévorante? Ce roman de 154 pages retrace le périple d'une courtisane. Il explore aussi les errements moralisateurs de personnes douteuses.

Georges Socate Mavouba est né à Brazzaville en 1949. Il a exercé comme professeur d'anglais, puis comme cadre dans une société pétrolière à Pointe-Noire. Il est membre du club des poètes du Vent de la mer et du Salon littéraire Jean-Baptiste Tati-Loutard.

E. D. Ng

Présentation de livres à Pointe-Noire

Georges Socate Mavouba et Pierre Ntsemou étaient à l'honneur

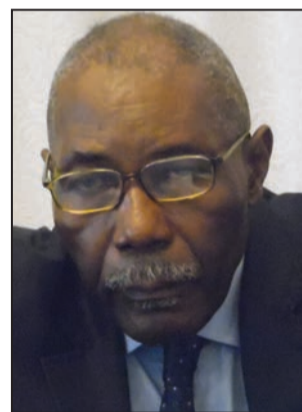
La salle de conférence de la Chambre de commerce de Pointe-Noire était prise d'assaut le samedi 9 juin 2018 par des hommes de lettres, étudiants et élèves venus assister à la dédicace de deux romans. Le premier qui porte la signature de Pierre Ntsemou, comprend 148 pages et s'intitule: «*Un bébé pas comme les autres*»; et le second, qui porte le titre de «*Sous le charme de courtisan*», est estampillé Georges Socate Mavouba.

Dévoilant la thématique du livre de Pierre Ntsemou, Nicole Mballa Mikolo, critique littéraire, a fait savoir à l'assistance que ce roman est d'une époque. La rude époque coloniale où l'âge d'or du moustique et de la mouche Tsé-Tsé. Triste époque où la cruauté coloniale allait jusqu'à lâcher des chiens contre les indigènes pour jouir du spectacle de leurs battements de cœur, ou de voir des morceaux de chairs entre les crocs des colosses. Pour l'administrateur colonial, un Noir était un sous-homme, un être à part. Ce livre traduit l'état psychologique d'un peuple politiquement et spirituellement conquis par le colonisateur occidental. Pérenniser la domination européenne et

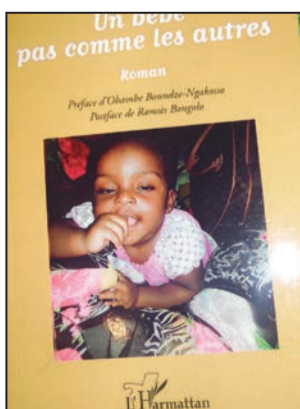
l'exploitation des ressources naturelles en Afrique; cacher la vérité historique des exactions coloniales dans les programmes d'histoire africaine enseignés dans les écoles, tout en infantilisant le Noir, telles étaient quelques-unes des visées coloniales. Pourtant, il n'empêche, ce livre est un bel hymne à l'humanisme fédérateur de toutes les races, écrit avec un humour chaleureux, un sourire contagieux, et un irrésistible rire délicieux quand défilent silencieusement des aventures et des actes vicieux. «*Un bébé pas comme les autres*» est un roman qu'on lit avec plaisir, sans désir de s'arrêter un seul instant. Né au Moyen Congo le 15 juin 1956, Pierre Ntsemou est passionné de lettres et



Pierre Ntsemou



Georges Socate Mavouba



La couverture du livre de Pierre Ntsemou

d'écriture. Il a roulé sa bosse près de quarante ans dans le giron de l'enseignement qui l'a attaché aux livres et dont



La couverture du livre de Georges Socate Mavouba

il a partagé l'amour et les vertus aux apprenants. Avant d'embrasser une carrière

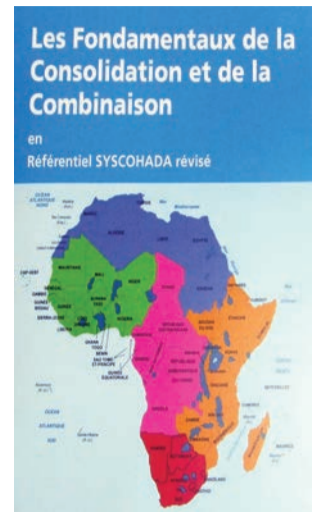
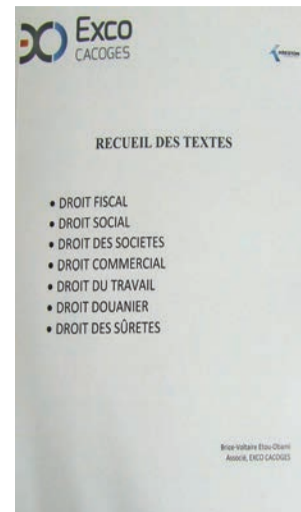
Cabinet d'audit et conseil en comptabilité et gestion EXCO-CACOGES

Publication de deux livres riches au profit des professionnels de la finance

Membre des réseaux EXCO et KRESTON International, EXCO CACOGES, Cabinet d'audit, d'expertise comptable, de commissariat aux comptes et de conseil aux entreprises, par l'entremise de Brice Voltaire Etou Obami, associé-gérant de cette institution, s'est employé à l'élaboration et la publication de deux ouvrages dont la cérémonie de présentation et de dédicace a eu lieu, mardi 19 juin dernier à Brazzaville. De véritables sommes de connaissances, des repères pour les usagers du monde entrepreneurial susceptibles de les aider à booster et à prospérer leurs affaires. Ainsi que l'a soutenu l'auteur: «...Ce cabinet qui tient au principe du métier, réalise des audits de qualité, accomplit les travaux d'expertise de qualité et l'accompagnement juridique et fiscal des clients, tels les deux ouvrages qui sont sur le marché du livre au Congo et à l'étranger», a-t-il dit.



Brice Voltaire Etou Obami



Les couvertures des ouvrages

L'auteur a justifié ses publications par le fait qu'aujourd'hui, le nombre de clients d'EXCO CACOGES ne fait qu'augmenter. Parce que, selon lui, le travail est fait selon les normes d'éthique et les normes internationales généralement admises. Et c'est «dans cet effort du métier et de la recherche du perfectionnement du travail que nous, avec l'ensemble de nos collaborateurs, nous travaillons tous

les jours, pour mettre à la disposition des Congolais la connaissance, et assurer le transfert progressif du savoir par des ouvrages». Comme qui dirait: «Les paroles s'envolent et les écrits restent», a-t-il renchéri. Cette cérémonie a connu la participation d'un parterre de professionnels de banque, et des responsables d'entreprises exerçant en République du Congo. Le premier livre, intitulé

«Les fondamentaux de la Consolidation et de la combinaison en référentiel SYSCOHADA révisé», 127 pages, publié en 2018 aux Editions Le Décitre Lyon (France), est une étude complète des questions qui se posent à l'occasion des opérations de consolidation en référentiel comptable OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) révisé et aux normes IFRS. Cet ouvrage d'un spécialiste chevronné et reconnu du monde de l'entreprise, s'adresse aux

étudiants, aux praticiens, aux professionnels ainsi qu'à tous ceux qui veulent disposer d'une solide étude sur la consolidation et la combinaison. Ce livre est, par-dessus tout, un outil indispensable pour appréhender, au mieux, cette matière d'une grande richesse. Dans cette œuvre, Brice Voltaire Etou Obami fait partager l'expérience des audits de compte consolidés notamment en France et à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Le second, lui, à l'image d'une thèse de doctorat, est

un recueil de textes de 349 pages, édité comme le premier en 2018 par le même éditeur. Il regroupe une pile de connaissances en droit fiscal, droit social, droit commercial, droit du travail, droit douanier, droit des sûretés, etc. Celui-ci est le fruit des compétences et du savoir-faire des équipes du cabinet EXCO CACOGES. Quoique l'homme ne soit pas omnipotent, les professionnels de cette organisation d'audit et conseil en comptabilité s'activent à réaliser les travaux de qualité pour apporter de la valeur

ajoutée à leurs clients : les entreprises et les particuliers. Une façon, pour ce cabinet, de faire évoluer sa stratégie de marque, afin d'accélérer sa dynamique de croissance. D'une fertilité intellectuelle qui n'est plus à démontrer, l'auteur n'est pas à sa première réalisation. En 2016, celui-ci a publié, aux Editions L'Harmattan (France), la «Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société opératrice. Cas d'un contrat de partage de production».





7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

 Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

 Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

 **Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

 **Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

 Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

 Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

 **Coût** attractif.

 @OFIS.CG

 @OFIScg

 OFIS

Une marque **OFIS**

IT. Services. People. You trust.

PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME

en contactant le **06 899 98 53**



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI



DIRECTION GENERALE DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOYABILITÉ

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR LE RECRUTEMENT DES JEUNES VULNÉRABLES DANS LE CADRE DE LA FORMATION QUALIFIANTE DU P.D.C.E





Brazzaville du 27 Juin au 03 Juillet 2018

CENTRE DE COLLECTE

- Gymnase Maxime MATIMA - Makélékélé
- Gymnase Henri ELENDE à côté du satde MASSAMBA Debat
- Gymnase Nicole OBA à Talangai
- Centre de formation professionnel Don Bosco à Djiri

SE MUNIR DE :

- Copie d'acte de naissance
- Attestation de niveau et/ou
- Carte nationale d'identité (facultatif)

Siège social : 177, rue Soweto quartier ex télévision, Congo-Brazzaville;
+242 06 534 29 39 congo.pdce@yahoo.fr www.facebook.com/pdce.congobrazza

Pointe-Noire du 05 Juillet au 11 Juillet 2018

CENTRE DE COLLECTE

- Centre de formation professionnel Madre Morano Tié - Tié / Ngoyo
- C.F.A des services
- Mairie de Mongo Mpoukou

CIBLÉ :
Jeunes de 16 à 30 ans, ayant abandonné l'école, venez-vous inscrire gratuitement dans les filières de formation de votre choix.

Contactez-nous au : **06 534 89 39**

Une opportunité d'employabilité pour les jeunes vulnérables

PDCE

Basket-ball militaire africain

Le rugissement triomphal du lion dans l'amitié et la fraternité

Le basket-ball militaire africain vient de connaître son rendez-vous continental à Brazzaville avec le "Challenge Denis Sassou Nguesso", première édition de la Coupe d'Afrique des nations des hommes en uniforme. Le titre a été décroché par Lion Sport (ainsi appelle-t-on la sélection militaire congolaise) aux dépens des Forces armées royales (FAR) du Maroc en finale. C'est une belle page d'amitié et de fraternité qui a été écrite dans la capitale congolaise.

Il est bien fini, le 1er Championnat d'Afrique militaire de basket-ball (CAMBASKET). Il est entré par la grande porte dans l'histoire sportive du continent, comme d'autres événements sportifs africains ayant pris naissance dans Brazzaville-la-Verte. Observateurs et spécialistes ont laissé éclater, visiblement heureux et satisfait, leur joie. Dans dix ans, lorsqu'on évoquera la fabuleuse histoire de cette compétition, on pourrait écrire: «Et tout débuta dans la capitale congolaise, en juin 2018. L'Afrique célébrait le 1er Championnat d'Afrique militaire de basket-ball».



L'équipe militaire du Congo sur la plus haute marche du podium du tournoi

frères d'armes du Congo. En apprenant à se connaître, ils ont rivalisé d'adresse et de technique sur les parquets des gymnases Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé et Etienne Mongha du Lycée de la Révolution de Ouenzé. Pour une place sur le podium. Même le match Sénégal-Congo ayant néces-

de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso. Mais contrairement à l'ouverture, la cérémonie de clôture a été sensiblement modifiée: une seule allocution, celle du président burkinabè de l'OSMA (Organisation du sport militaire africain), le colonel David Kabré, et des décorations de l'OSMA, suivies de la remise des médailles et du grand trophée récompensant le champion.

Peu avant que le président Denis Sassou-Nguesso n'en prononce officiellement et solennellement la clôture par la formule consacrée, le public venait de vivre en toute sportivité le grand choc pour l'attribution du trophée opposant les deux meilleures formations du tournoi, le Congo et le Maroc. Deux formations victorieuses respectivement de l'Angola (54-50) et du Sénégal (64-63, après prolongation) en demi-finales, la veille. Une finale, belle comme ça, qui a enfanté un beau champion: le Congo. L'équipe congolaise avait pris un départ en fanfare. Figurez-vous qu'au premier quart temps, le score était de 18-8. Et à la mi-temps l'écart est passé de 10 à 13 points, puis à 15 points au troisième quart temps. Enfin, vingt points d'écart au coup de sifflet final (61-41). C'est la juste récompense

d'un travail patient. Le Haut commandement des FAC avait accordé les moyens susceptibles de permettre une meilleure préparation à l'équipe. Le staff technique a, à son tour, fait preuve de beaucoup d'organisation et de méthode dans le travail. Ce qui a fini par être payant. Jamais les Assoua, Boukinda, Kondzi, Ronel Ongoundou, Mouzita, Missakila, Silas, Kibozzi, Mombouli, Mouessé, Yoa, Amboulou n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires. La magnifique coupe remise à leur capitaine, Amboulou, est tout un symbole!

G.-S. MAHOUNGOU et A.-P. MASSAMBA

Les derniers résultats

Demi-finales: Congo-Angola (54-50) et Sénégal-Maroc (63-64)

Matchs de classement: Kenya-Côte d'Ivoire (77-53), Algérie-Cameroun (70-63), Angola-Sénégal (58-46)

Finale: Congo-Maroc (61-41)

Classement définitif: 1. Congo. 2. Maroc. 3. Angola. 4. Sénégal. 5. Algérie. 6. Cameroun. 7. Kenya. 8. Côte d'Ivoire. 9. Guinée. 10. Nigeria.

Meilleur marqueur: Eric Mutoro (Kenya/164 points)

Vainqueur du concours à trois points: Sory Sidafa Kaba (Guinée)



Cérémonie de clôture: une vue partielle des délégations ayant participé à la compétition

Pendant une semaine, basket-teurs militaires venus de l'Algérie, de l'Angola, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Kenya, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal ont vécu au contact quotidien avec leurs

sité la descente des troupes sur l'aire de jeu pour extirper au milieu de la meute, deux joueurs surchauffés après un acte d'antijeu, a été vite rangé dans les oubliettes. Pour faire place à une fraternité évidente entre bidasses venus d'horizons divers.

Le Championnat d'Afrique militaire, on le voit, s'est bien terminé. Dans la salle Etienne Mongha comble et un public conquis. Et toujours sous le haut patronage du Président

Football national

Les Diables-Noirs conservent le leadership

Les résultats ci-après ont été enregistrés, mardi 19 et mercredi 20 juin, pour le compte de la dix-septième journée du championnat national d'élite Ligue 1 du Congo: SMO-Inter Club (1-1), JST-Tongo FC (1-1), Nico-Nicoy-AS Otohô (0-1), FC Kondzo-CARA (0-1), Etoile du Congo-JSP (0-3), La Mancha-Pä-

tronage Sainte-Anne (1-0), AS Cheminots-Diables-Noirs (0-2). Le classement provisoire est dominé par Diables-Noirs (41 points), AS Otohô (40 points) et AC Léopards (39 points).

Ce week-end sera marqué par les huitièmes de finale de la Coupe du Congo. A Brazzaville: SMO-Inter Club

et Etoile du Congo-BNG (samedi 23 juin), Diables-Noirs-RBC et CARA-JST (dimanche 24 juin). A Pointe-Noire: AS Cheminots-Inter Club PN et La Mancha-AS Vaudou (dimanche 24 juin). A Madingou: AC Léopards-FC Corneil (dimanche 24 juin). A Owando: AS Otohô-CARA de Djambala (dimanche 24 juin).

Coupe du monde 2018

Le football africain sur la braise en Russie

Les équipes du continent ont, dans l'ensemble, mal commencé. Ce qui n'est pas bon signe pour la suite de la compétition. En tout cas, l'avenir reste flou. Les mordus du foot africain ont parié trop hâtivement et naïvement peut-être sur une participation honorable du continent à la grand-messe du football mondial.

Le périple des équipes africaines dans cette Coupe du monde 2018 organisée en Russie risque de s'achever plus tôt que prévu. Leurs premières sorties catastrophiques. L'heure d'un premier bilan de leur participation a sonné précocement.

D'abord, la sécheresse des chiffres: les cinq équipes engagées ont déjà disputé 7 rencontres, pour une victoire, 6 défaites, soit au total 3 buts marqués contre 10 buts encaissés. Ensuite une seule équipe (Sénégal) garde intact ses chances d'atteindre les huitièmes de finale. Enfin, il faut l'avouer, une déception: deux équipes (Egypte et Maroc) éliminées au bout de seulement deux matches joués.

Au global donc, les premiers résultats obtenus par les équipes africaines dans ce Mondial incitent au pessimisme. Il faut craindre qu'aucune ne réussisse à égaler le Cameroun (1990), le Sénégal (2002) et le Ghana (2010) en se hissant jusqu'au quart de finale. Pourtant, analysés, équipe par équipe, les Africains n'ont pas été totalement ridicules. C'est sur un but concédé en fin de partie que l'Egypte, premier représentant de l'Afrique à entrer en lice, a perdu de justesse face à l'Uruguay (0-1), pour son premier match. Alors qu'un match nul semblait proche. Les Pharaons ont longtemps résisté et menacé les Sud-américains. Ensuite, ils espéraient prendre ne fut-ce qu'un point face à la Russie pour rester en vie, mais ils ont craqué (1-3) en début de seconde période, malgré la titularisation de leur vedette, Mohamed Salah, auteur de leur unique but, sur penalty.

Il en est de même pour le Maroc, battu successivement par l'Iran (0-1) et le Portugal (0-1) de Cristiano Ronaldo. Pourtant, les Lions de l'Atlas ont donné chaque fois du fil à retordre à leurs adversaires, surtout au Portugal, champion d'Europe en titre. Avec leur gros potentiel et leurs belles individualités, les Marocains pouvaient espérer mieux que sortir dès le premier tour. Ils ont été trahis par leur inefficacité en attaque, notamment contre l'Iran, un adversaire prenable, malgré leur nette domination.

Restent le Nigeria, la Tunisie et le Sénégal victorieux de la Pologne pour son premier match, dont on attend, fiévreusement, la deuxième sortie. Les yeux restent rivés sur eux pour sauver l'honneur. Ils doivent méditer la mésaventure de l'Egypte et du Maroc si elles veulent aller loin.

Jean ZENGABIO

Handisport

Naissance d'une nouvelle fédération sportive: la FSDVC

Le mouvement sportif congolais vient de s'agrandir avec la naissance d'une nouvelle fédération dénommée Fédération sportive des déficients visuels du Congo, en sigle FSDVC, annoncée le samedi 16 juin 2018 à Brazzaville. Une femme, madame Kamango née Thérèse Ntoyo Loutékila, en est la présidente. Son installation a eu lieu en présence de Charlemagne Vinga, Conseiller au sport de haut niveau, qui représentait le directeur général des Sports. Cette fédération a été créée par un groupe de passionnés soucieux de mettre fin à la discrimination sportive dont sont victimes les handicapés moteurs.

Ainsi, après maints efforts et des pourparlers avec le ministère des Sports, ces derniers se sont rendus à l'évidence qu'une fédération nationale devra être lancée pour encadrer les sportifs déficients visuels. Ainsi, la fédération a pour objectif de promouvoir le sport dans leur milieu, conformément aux orientations du Comité paralympique, structure dont elle n'est pas séparée, bien au contraire. Elle est affiliée au Comité paralympique, et les relations entre les deux structures, a rappelé madame Kamango, «sont celles d'un père à un son fils».



Mme Thérèse Kamango

La fédération se focalisera sur l'extension des activités sportives chez les déficients visuels sur l'ensemble du territoire national.

G.-S.M.

Comité exécutif.

Présidente: Mme Kamango, née Thérèse Ntoyo Loutékila. **1er Vice-président:** Dieudonné Mbimi. **2^e vice-président:** Jean-Claude Bassounguinina. **3^e vice-président:** Claudier Cyr Mesmond Kokolo. **Secrétaire général:** Charles Ndinga. **Secrétaire général adjoint:** Guy Nathan Tezzot. **Trésorière générale:** Mme Matondo Milébé Pauline. **Trésorière générale adjointe:** Sophie Lemvo. **DTN:** Dieudonné Monampassi. **Membres:** Maxime Claude Louboudika, Jean-De-Dieu Mpassi, Norbert Stanislas Pourou. **Commissariat aux comptes:** Marc Nkoutou Moukouma, Autrichelle Moukani, Corneille Mbouba.


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056